



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Institut Pédagogique National

CURRICULUM DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL
3^e Cycle

1- CRÉOLE

8^e Année

1989-1990

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Institut Pédagogique National

CURRICULUM DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL

3^E CYCLE

1- Créole

8^e Année

1989 – 1990

Ce fascicule fait partie d'un ensemble de 10 volumes couvrant les différentes disciplines du programme :

1. Créole
 2. Français
 3. Anglais (option)
 3. Espagnol (option)
 4. Mathématiques
 5. Sciences Sociales
 6. Sciences Expérimentales
 7. Éducation Esthétique et Artistique
 8. Initiation à la Technologie et aux Activités Productives (ITAP)
 9. Éducation Physique et Sportive
-

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Préambule | 4 |
| I. Finalités de l'Éducation en Haïti | 5 |
| II. Buts et Objectifs de l'Éducation en Haïti | 5 |
| III. Objectifs et Principes Généraux du 3^e Cycle Fondamental | 5 |
| IV. Plan d'Études de l'École Fondamentale | 6 |
| V. Plan d'Études (Répartition Horaire) | 15 |
| VI. Programme | 19 |
| 1. Introduction..... | 21 |
| 2. Objectifs Pédagogiques Généraux de la Discipline..... | 22 |
| 3. Programme-Cadre de la Discipline..... | 23 |
| 4. Programme Pédagogique Opérationnel Détaillé..... | 29 |
| 5. Grilles de Progression du Contenu..... | 76 |
| 6. Bibliographie Sélective des Manuels Scolaires..... | 78 |
| VII. Annexes | 79 |
| 6.1. Plan d'Études du 3 ^e Cycle Fondamental (Option Technique et Professionnelle)..... | 80 |
| 6.2. Organigramme du Système Éducatif..... | 83 |

- Ce **Document-Programme** de III^e Cycle de l'École Fondamentale a été élaboré sous la responsabilité de l'Institut Pédagogique National, par une Commission Spéciale organisée en Sous-Commissions des diverses disciplines de spécialités appartenant à l'ensemble des Secteurs d'Éducation, publics et privés, notamment :

*La Direction de l'Enseignement Fondamental * la Direction de l'Enseignement Secondaire * la Direction de la Formation et du Perfectionnement * le Service de la Coordination des Activités Sportives Scolaires * le Bureau des Affaires Culturelles * la Radio Éducative * le Centre de Linguistique Appliquée * l'Office National pour la Participation et l'Éducation Populaire * le Projet d'Éducation HAÏTI/PNUD/UNESCO * le Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population * l'École Normale Supérieure * l'École Normale des Gonâives * l'École Normale de Damiens * l'École Nationale des Arts * le Lycée Marie-Jeanne * le Lycée Toussaint Louverture * le Lycée de Carrefour * l'Institution St-Louis de Gonzague * l'Institut Lope de Vega * le Centre Classique Féminin * le Collège Catts Pressoir * le Collège de Port-au-Prince * le Collège Canado-Haïtien * le Collège St-Pierre * le Nouveau Collège Bird * le Collège St-François d'Assise * le Collège des Sœurs de St-Louis * le Collège Universitaire Caraïbe * l'Institution du Sacré-Cœur FDLS * l'École Normale de Martissant.

- Le Projet **HAÏTI/PNUD/UNESCO** a assuré l'encadrement technique et méthodologique des sous-commissions d'élaboration et a apporté un appui logistique à la production de ce document.
- Le Ministère de l'Éducation Nationale adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à l'aboutissement de ce travail de haute portée nationale.

PRÉAMBULE

Suivant les principes de la nouvelle Politique Éducative Nationale, ce **programme pédagogique opérationnel** vise à consolider les bases philosophiques, sociologiques, pédagogiques et psychologiques de l'Éducation des élèves pendant leurs études au cours du III^e Cycle de l'École Fondamentale. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- I.- Continuité par rapport au Cycle de l'Éducation de Base (1^{er} & 2^e) ;
- II.- **Nouveau profil de l'élève** en fin de scolarité, exprimé sous forme de Finalités, Buts et Objectifs Généraux du Système d'Éducation ;
- III.- **Nouvelles structures** du Système d'Éducation Haïtienne ;
- IV.- **Programmes détaillés** pour l'ensemble du Cycle et pour chaque discipline d'enseignement ;
- V.- **Nouvelles stratégies** d'enseignement et d'apprentissage, afin de rendre plus efficace le travail des élèves et des enseignants ;
- VI.- **Préparation et ouverture** vers les niveaux supérieurs de l'École Haïtienne (Secondaire et Universitaire).

Le programme scolaire pour le III^e Cycle inaugure une nouvelle étape dans l'évolution de la rénovation du Système Éducatif Haïtien. Par son Orientation, par son Contenu et par son nouveau Rôle dans la pratique scolaire, il se veut un instrument efficace pour la promotion de la Démocratie, du Civisme et de l'Unité Nationale, car il est destiné à TOUS les enfants du pays.

I. FINALITÉS DE L'ÉDUCATION HAÏTIENNE

1. S'inspirant d'une philosophie humaniste et pragmatique, l'Éducation Haïtienne se veut nationale et affirme l'identité de l'Homme Haïtien.
2. Elle constitue un facteur d'intégration et de cohésion nationale et vise, de ce fait, à réconcilier le Jeune Haïtien avec son environnement culturel, social et économique.
3. L'École Haïtienne Nouvelle a pour mission de développer la conscience nationale, le sens des responsabilités et l'esprit communautaire, par l'intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par l'apport de solutions réalistes à l'amélioration de l'environnement physique et social et aux progrès dans toute la vie sociale et économique, elle constitue un instrument de développement national.
4. L'Éducation Haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l'homme-citoyen-producteur capable d'améliorer en permanence les conditions physiques naturelles du pays, de créer les richesses matérielles et de contribuer à l'épanouissement des valeurs culturelles, morales et spirituelles de son pays.
5. Par ses nouvelles fonctions, l'Éducation Haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement, une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formations spécialisées à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussite dans le développement des aptitudes individuelles.

II. BUTS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION EN HAÏTI

L'École Haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d'éducation de tous les Fils et Filles de la nation d'une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des Buts et des Objectifs généraux suivants :

1. La réalisation de la scolarisation universelle d'ici l'an 2000 *;
2. L'éradication de l'analphabétisme des jeunes et de la population adulte ;
3. L'intégration de l'École Haïtienne à tous les niveaux d'activités socioéconomiques nationales ;
4. L'amélioration qualitative de l'enseignement et la rénovation des contenus ;
5. La promotion de l'identité nationale et des valeurs culturelles ;

La conception de cette École Haïtienne Nouvelle s'appuie sur les principes de base suivants :

1. La garantie de l'éducation de tous par l'État, sans discrimination aucune, à tous les niveaux de scolarisation ;
2. La liberté de l'enseignement ;
3. La gratuité de l'enseignement ;
4. L'obligation scolaire au niveau de l'École Fondamentale ;
5. L'orientation de l'éducation vers le développement socioéconomique du pays.

III. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL

1.- Objectifs généraux

Tel qu'il ressort des Finalités et des Buts de l'Éducation Haïtienne, le 3^e Cycle Fondamental doit répondre aux objectifs généraux suivants :

- a) Consolider chez les élèves qui terminent le cycle de base (1 à 6 ans) de l'Enseignement Fondamental, la maîtrise des connaissances acquises et renforcer leurs capacités d'adaptation aux nouveaux domaines d'études ;

* Bicentenaire de l'Indépendance de la République d'Haïti

- b) Développer chez les jeunes les qualités essentielles comme la créativité, l'esprit critique, l'observation scientifique et le sens de l'initiative ;
- c) Assurer aux jeunes une formation générale, scientifique et technique, solide et équilibrée ;
- d) Favoriser des attitudes et comportements positifs vis-à-vis du changement, de l'environnement et du développement socio-économique ;
- e) Familiariser les jeunes avec le monde du travail et les préparer à la vie active ;
- f) Assurer aux élèves orientés vers l'enseignement technique et professionnel, une formation théorique et pratique permettant le développement de qualifications nécessaires à l'exercice d'un métier ;
- g) Préparer les élèves à accéder, au terme de la 9^e Année Fondamentale, à l'enseignement secondaire qui les mènera après 3 ans d'études complémentaires aux différentes séries du Baccalauréat (Général et Technique).

2.- Principes de base du curriculum

Pour répondre effectivement aux objectifs et finalités définis, l'élaboration des programmes de 3^e cycle a été bâtie à partir des principes de base suivants :

- a) Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personnalité des élèves ;
- b) Les disciplines d'enseignement doivent permettre de lier la formation à l'emploi ;
- c) L'orientation des contenus du programme vers l'interdisciplinarité, par l'organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l'environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de la vie active ;
- d) Le développement des apprentissages, sur la base de l'orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :
 - i) des aptitudes spécifiques de chaque élève ;
 - ii) des souhaits et vœux des parents ;
 - iii) des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.
- e) Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l'esprit d'analyse, de synthèse, d'évaluation et de jugement, l'aptitude à la recherche et la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national ;
- f) Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l'opposition « travail manuel – travail intellectuel », par le décloisonnement des enseignements de chaque discipline grâce à l'application des connaissances et du développement des aptitudes ;
- g) Le curriculum doit offrir des chances égales d'accès :
 - d'une part à des études ou des formations supérieures
 - d'autre part à l'emploi par le biais d'une formation technique et professionnelle axée sur les grands ensembles de métiers (Industrie, Gestion, Agriculture, Commerce, etc.).

IV. LE PLAN D'ÉTUDES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE

Le plan d'études pour le 3^e cycle de l'École Fondamentale tient compte du cycle de base précédent en terme de profils et des progressions pédagogiques et assure une certaine cohérence qui donne son unité à l'École Fondamentale Haïtienne. D'une manière concrète, le Plan d'Études met en

évidence les principales disciplines qui constituent, dans leur progression et leur interdisciplinarité, le cadre essentiel de l'enseignement du 3^e cycle fondamental.

1.- Créole

Il s'agit d'abord, de consolider les acquis des deux premiers cycles de l'École Fondamentale et ensuite de donner aux apprenants des connaissances nécessaires devant leur permettre d'utiliser la langue avec compétence et performance dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle.

Placé dans le cadre de la rénovation pédagogique, l'enseignement du créole se veut rationnel en répondant à la fois aux exigences de la réalité sociolinguistique des élèves et à la dynamique des apprentissages de la langue maternelle.

A la fin du 3^e cycle l'élève doit être capable de :

- S'exprimer oralement avec aisance et précision tant dans la conversation spontanée que dans des situations formelles (exposé, débat, réunion) tout en respectant les règles de la bonne écoute et de la prise de parole;
- Améliorer ses compétences et habiletés en lecture afin de répondre à ses besoins tant au point de vue social, académique que culturel;
- Communiquer à l'écrit ses besoins, idées, options et sentiments en tenant compte du fonctionnement du créole (grammaire), et des exigences liées aux intentions et à la situation de communication.

2.- Français

Sur la base des acquis antérieurs (1^{er} et 2^e cycle fondamental) et dans l'optique du bilinguisme équilibré qui est visé, l'enseignement du français au 3^e cycle est à considérer d'un double point de vue. D'abord en tant que dernière étape de la scolarité de base, il se donnera pour objectif majeur de renforcer les compétences et habiletés développées antérieurement aussi bien sur le plan de la compréhension que sur le plan de la production, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Ensuite en tant que voie de passage vers d'autres niveaux de formation plus complexes, il parachèvera la mise en place des fondements conceptuels et notionnels qui serviront à l'édification des savoir et savoir-faire ultérieurs.

Davantage encore peut-être qu'aux étapes antérieures, le cours de français sera en outre l'occasion d'un authentique entraînement au travail intellectuel, dans la perspective d'une participation active de l'élève à l'acquisition du savoir par le biais de la recherche. Progressivement, l'élève se construira la capacité d'identifier ses sources de documentation pour composer la matière d'un exposé ou d'une rédaction par exemple, ainsi que de planifier les étapes de son travail. En lecture cette habileté se manifestera par un comportement de plus en plus autonome, entretenu par le goût que l'élève aura développé pour cette activité. Tous ces comportements seront conditionnés par l'attitude active de l'élève face au savoir, attitude qui fera de lui le principal agent de sa formation. Dans le même ordre d'idées, il en sera confronté à des activités autocorrectives qui lui fourniront l'occasion d'évaluer lui-même ses connaissances.

Du point de vue du contenu, cet enseignement proposera des thèmes puisés, le plus souvent possible, dans la réalité profonde de notre société. Ces thèmes tendront à une large diversité, avec ouverture sur les autres matières du programme et intégration, en particulier, des lexiques professionnels ou technologiques. Une bonne place y sera, de même, réservée aux textes des grands auteurs de notre littérature.

Par ses contenus comme par les compétences qu'il vise, c'est donc un enseignement vivant et ouvert sur la vie que le programme du 3^e cycle propose. Du point de vue de la langue, l'élève acquerra une maîtrise accrue du français, aux divers plans de la communication orale, de la compréhension et de la production écrite. Cet objectif s'atteindra au moyen d'activités scolaires variées, telles que

l'exposé, le jeu de rôles, le compte rendu de lecture (oral ou écrit), les travaux divers à partir de textes... Par-delà le bénéfice immédiat de telles activités, c'est l'organisation de la pensée elle-même qui se structurera, préparant ainsi l'élève à assumer, corollairement à son statut de citoyen bilingue, son rôle dans la société.

A la fin du 3^e cycle, l'élève devra être capable de :

- Appliquer les bonnes habitudes d'écoute et d'expression orale à l'approfondissement de ses connaissances de la langue française et au développement de relations humaines aussi bien qu'harmonieuses ;
- Utiliser ses capacités de lecture à la découverte progressive du fonctionnement de la langue française et des éléments tant de la lecture nationale que de la culture universelle ;
- S'exprimer correctement à l'écrit comme moyen de faire face aux exigences du travail scolaire et des obligations sociales et comme instrument de développement personnel ;
- Maîtriser les techniques et méthodes de travail propres à lui assurer le succès de sa scolarité.

3.- Langues étrangères (Anglais, Espagnol)

Il est clairement défini, dans le cadre des options culturelles nationales, que l'enseignement doit aussi faire acquérir au jeune Haïtien, une conscience universelle. L'étude des langues étrangères, entre autre l'Anglais et/ou l'Espagnol, se veut donc, un moyen de réaliser cette ouverture sur le monde extérieur en lui fournissant les instruments linguistiques nécessaires.

Le programme des langues étrangères vise donc à développer chez les jeunes les connaissances et les habiletés de base qui leur permettent de communiquer tant oralement qu'à l'écrit avec la communauté internationale.

L'enseignement des langues étrangères du 3^e cycle de l'Ecole Fondamentale a pour Finalité de donner à l'élève les habiletés et connaissances de base nécessaires lui permettant de communiquer avec le locuteur natif dont il étudie la langue.

Il vise à pourvoir l'élève de compétences linguistiques précises dans des domaines bien déterminés.

Au niveau des **compétences linguistiques**, il s'agit entre autres de rendre l'élève apte en :

- a) compréhension orale ;
- b) expression orale ;
- c) lecture (compréhension de textes) ;
- d) écriture (composition) ;

Au niveau des **domaines de compétence**, il s'agit de le rendre capable de :

- a) réaliser des actes sociaux (se présenter, saluer, remercier) ;
- b) fournir des informations factuelles (décrire physiquement et moralement une personne, indiquer son âge...) ;
- c) exprimer des attitudes affectives (exprimer ses désirs, ses goûts, ses préférences...)
- d) réaliser des actes incitatifs (faire des suggestions, une mise en garde, donner des instructions...)
- e) exprimer des attitudes intellectuelles (exprimer l'idée de capacité, d'obligation, de permission...).

4.- Mathématiques

Sachant que le troisième cycle de l'École Fondamentale concerne des élèves dont l'âge se situe entre 12 et 15 ans, l'élaboration des programmes de mathématiques pour ce cycle, s'appuie sur une triple hypothèse :

- a) La majorité des élèves qui commence la 7^e AF achèvera le cycle de trois ans avec sans doute une faible déperdition scolaire.
- b) La 9^e AF sera, dans de nombreux cas, le dernier lieu de rencontre formelle entre certains élèves et les mathématiques.
- c) La diversité des options après le 3^e cycle (Ecole Normale, Lycée Classique, Ecole Professionnelle, Marché du Travail) ne réduit pas les programmes des différentes disciplines au tronc commun utile. Au contraire, elle élargit considérablement le champ couvert par chacune des matières en vue des grandes orientations qui devront être suivies par les élèves.

D'un point de vue **utilitaire**, l'enseignement des mathématiques à ce niveau devrait fournir aux élèves des techniques et des outils mathématiques nécessaires pour des activités professionnelles ou quotidiennes en liaison avec les besoins immédiats ou prévisibles.

D'un point de vue **spéculatif**, on ignore aujourd'hui ce que sera l'environnement technologique et scientifique, dans vingt ans, de l'élève que nous formons maintenant. On ne sait pas quels sont les problèmes qu'il aura à résoudre. On sait cependant que les mathématiques sont et seront dans le futur le langage privilégié des Sciences. L'objet de l'Enseignement des Mathématiques à ce niveau est donc la création de ce nouveau savoir scientifique ou au moins vise à favoriser les conditions de création.

Il est difficile de faire la liste exhaustive des finalités et buts assignés à l'enseignement des Mathématiques. On peut situer néanmoins des points de repère importants. L'enseignement des Mathématiques au troisième cycle devrait permettre de :

- a) développer les activités mentales et intellectualiser les attitudes des élèves;
- b) développer le travail créatif, le sens critique et les capacités de raisonnement des élèves;
- c) développer les capacités d'abstraction, de généralisation et de synthèse chez les jeunes.

Pour ce faire, il est indispensable de :

- i) munir les élèves de connaissances et d'outils conceptuels en mathématiques ainsi que de la capacité de s'en servir ;
- ii) donner à ceux qui continueront leurs études, les bases mathématiques indispensables de connaissances et de savoir-faire ;
- iii) développer les capacités de logique et de précision et leur utilisation en situation de communication.

Le programme Mathématiques est organisé en quatre grandes sections :

- I. Algèbre
- II. Géométrie
- III. Mesure
- IV. Applications

Ce découpage en quatre grands champs est classique : l'ensemble de toutes les parties des Mathématiques que l'on peut enseigner à ce niveau s'y retrouvent. Le numérique, pris en charge par l'algèbre et la mesure. L'introduction aux méthodes axiomatiques et à la déduction se feront grâce à la géométrie. Le champ « Applications », quant à lui, permettra de réaliser l'intégration

nécessaire des divers enseignements et l'utilisation des notions étudiées. Ce découpage a en outre l'avantage d'être compatible avec l'organisation en thèmes du cycle de base (1^{ère} à 6^e AF).

L'objectif de l'enseignement de l'**algèbre** est d'aboutir à :

- La maîtrise et l'utilisation des divers ensembles numériques usuels : les Naturels, les Entiers, les Décimaux, les Rationnels, les Réels en se servant, lorsque cela est possible, du vocabulaire de la théorie des ensembles ;
- La résolution de problèmes portant sur les opérations, leurs propriétés, sur l'utilisation de la relation d'ordre, sur la factorisation et l'étude des fonctions numériques.

L'objectif de l'enseignement de la **géométrie** est principalement la reconnaissance et la construction des objets et des figures géométriques usuels, l'utilisation des instruments de géométrie et l'étude de certaines transformations du plan.

Quant au système de **mesure**, il est enseigné dans une double perspective :

- par les activités qui seront proposées, on devrait permettre de développer et de fixer des compétences dans le mesurage et le calcul de mesures ;
- familiariser davantage l'élève aux diverses unités du Système métrique.

Les applications mathématiques de leur côté portent sur divers points d'utilisation de cette science à ce niveau, tels que :

- la proportionnalité et les pourcentages
- les statistiques élémentaires (construction, lecture, interprétation de tableaux de données ; utilisation de représentations graphiques).

Ces parties sont complémentaires, et devraient permettre aux élèves de faire face dans l'avenir à un grand nombre de situations-problèmes.

5.- Sciences Sociales

Les objectifs de l'enseignement des Sciences Sociales du 3^e cycle fondamental reflètent une nouvelle conception pédagogique qui centre les activités d'apprentissage sur la participation active de l'élève haïtien. Aussi le programme-cadre des Sciences Sociales présenté ici, a pour but de :

- a) Consolider les acquis antérieurs des 1^{er} et 2^e cycles tout en fournissant à l'élève des connaissances théoriques et méthodologiques lui permettant de développer une conscience critique et créative face à son pays et au monde extérieur ;
- b) Permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et habiletés nécessaires pour appréhender les faits sociaux de sa communauté, comprendre les caractéristiques et les manifestations fondamentales d'autres sociétés et développer chez lui la pensée critique ;
- c) Permettre à l'élève de comprendre la société haïtienne et les problèmes les plus importants qu'elle confronte en vue de participer à la recherche de nouvelles solutions pour son développement ;
- d) Faire découvrir à l'élève que d'autres peuples ont d'autres manières de penser et de vivre ; le porter à prendre conscience des réalités politiques, socioéconomiques et culturelles des pays, favoriser la compréhension des structures géopolitiques du monde contemporain ;
- e) Permettre à l'élève, tout en prenant conscience de son environnement immédiat (économique, culturel, social, écologique, etc.), de s'ouvrir au monde extérieur afin qu'il soit solidaire des problèmes d'autres peuples, qu'il s'initie aux différentes problématiques par l'utilisation de méthodes générales d'approche et enfin qu'il se sente membre de la communauté universelle.

6.- Sciences Expérimentales

Tout programme d'étude du milieu se doit de présenter une base de connaissances et de compétences générales en rapport avec les situations et expériences locales qui facilitent chez l'apprenant l'adaptation aisée, la participation ultérieure à la vie de la communauté et le développement de la capacité créative.

Dans cet ordre d'idées, le programme de Sciences Expérimentales du 3^e cycle vise d'abord à renforcer, à approfondir les connaissances et compétences déjà acquises par l'élève en vue d'aiguiser son sens de l'observation et d'éveiller chez lui l'esprit scientifique.

En outre, ce programme diffère de celui du Secondaire Traditionnel :

- 1) par l'approche pédagogique mettant l'accent sur une démarche participative;
- 2) par l'introduction de thèmes et de sous-thèmes visant à établir une liaison plus étroite entre les différentes séquences de l'apprentissage de l'élève.

Les activités insérées dans le programme-cadre des Sciences Expérimentales du 3^e cycle fondamental devront ainsi engendrer chez l'élève une attitude positive envers les lois naturelles et favoriser l'acquisition d'un ensemble de savoir et de savoir-faire indispensables à la compréhension de son environnement, son exploitation judicieuse, sa transformation éventuelle et sa préservation.

Enfin, une telle approche permettra aux jeunes de se familiariser avec la méthode expérimentale, et de s'initier aux réalisations technologiques contemporaines et à leurs diverses applications.

Les objectifs généraux de l'enseignement des Sciences Expérimentales au 3^e cycle sont les suivants :

1. Stimuler l'acquisition progressive d'un système organisé de connaissances dans le domaine de diverses disciplines scientifiques : sciences biologiques, sciences de la terre, sciences physiques ;
2. Former les élèves à la démarche scientifique : l'observation scientifique, la formulation d'hypothèses, l'expérimentation, la classification, la communication scientifique ;
3. Inculquer aux élèves les habiletés (les savoir-faire) nécessaires à la découverte et à l'amélioration de leur environnement ainsi qu'à la résolution des situations et des problèmes à caractère scientifique posés par la vie courante ;
4. Développer chez l'élève, à partir de sa curiosité naturelle, un nombre important d'attitudes conformes au profil attendu en fin de cycle, à savoir :
 - Une attitude investigatrice prédisposant à formuler des questions, recueillir l'information et les données nécessaires à la découverte de certains phénomènes et à planifier des activités liées à des renseignements ;
 - La persévérance et la créativité se traduisant par la capacité à : mener à terme une activité ou un projet, améliorer sa méthode de travail, envisager différentes approches à un problème, formuler des commentaires et des propositions ;
 - La prudence dans la formulation des jugements incitant à auto-évaluer son travail, reconnaître le caractère incomplet de ses propres connaissances, éviter des généralisations hâtives à partir de résultats partiels.

7.- Education Esthétique et Artistique

Le programme d'éducation esthétique et artistique au 3^e cycle de l'Ecole Fondamentale vise à rendre l'élève capable de :

- saisir et interpréter les messages véhiculés par les œuvres d'art présentées sous formes de théâtre, musique, peinture ou dessin ;
- apprécier les qualités esthétiques d'œuvres haïtiennes ou étrangères dans le domaine de la musique, de la danse, du théâtre, du dessin et de la peinture ;
- transmettre ses idées, sentiments ou émotions par le truchement de la créativité exprimée dans l'exploitation libre des techniques de base propres à chacune des disciplines artistiques étudiées ;
- prendre conscience de son identité comme individu et comme citoyen de son pays grâce à son initiation à la connaissance du patrimoine culturel haïtien présenté sous sa forme la plus populaire (chant, musique, conte, etc.) ;
- participer spontanément et valablement à l'animation et au développement culturel de sa communauté.

L'art dramatique au 3^e cycle s'appuie sur quatre besoins essentiels de l'enfant de 12 à 14 ans; le besoin de mouvement grâce auquel il pourrait libérer son trop plein d'énergie ; le besoin d'imitation par lequel se matérialisent ses fantasmes ou s'exprime sa curiosité ou son admiration pour certains personnages; le besoin de socialisation et le besoin de créer, de s'identifier à des personnages fictifs ou d'improviser des situations. Cette possibilité lui sera accordée par le jeu libre ou le jeu sur texte fixe ainsi que la création de décor et de costumes.

La formation musicale vise à donner à l'élève une base suffisante pour lui permettre d'exploiter ses divers talents musicaux tant à son bénéfice propre qu'à ceux de la communauté. Ce programme comportera un entraînement à reconnaître et à reproduire par la lecture et l'écriture des rythmes faciles dans les tonalités de base (grammaire musicale).

Le dessin constitue l'un des moyens les plus expressifs de la communication humaine. Le cours de dessin devra permettre aux élèves de s'épanouir grâce à la découverte, au développement et à la libre expression de leurs dons créateurs.

Les activités sensorielles leur apprendront à mieux regarder afin de voir les formes et les mouvements et de distinguer peintures et dessins.

Ils acquerront aussi les habiletés manuelles : souplesse et sûreté de main nécessaires à la réalisation d'œuvres originales et à leur participation à l'enrichissement culturel national. Ces habiletés manuelles seront aussi instrumentales pour continuer éventuellement des études dans une école d'Art.

8.- Initiation à la Technologie et aux Activités Productives (ITAP)

L'Ecole Fondamentale se distingue de l'Ecole Classique par son nouveau rôle centré sur le développement économique et social et son ouverture sur le monde du travail et de la vie active. L'initiation à la technologie et aux activités productives constitue à ce titre une discipline importante. Le cloisonnement traditionnel entre les disciplines intellectuelles et l'enseignement manuel est ainsi rompu au profit d'une base éducative commune qui inclut pour tous, la réalisation d'un travail « productif » et d'une expérience liée à la vie professionnelle. Le principe d'éducation pour le développement trouve ainsi son aboutissement dans « L'éducation par le travail et pour le travail » qui exige la nécessaire revalorisation des apprentissages manuels et leur articulation aux autres enseignements.

L'élève du 3^e cycle fondamental est appelé donc à se familiariser avec le monde du travail et de la production. Il devra non seulement s'initier aux activités manuelles proprement dites, mais

également comprendre les mécanismes liés à la notion de travail et la production des richesses matérielles ainsi que les systèmes et outils technologiques qui les engendrent. Cet enseignement **essentiellement pratique** s'articulera autour de pôles évidents tels que :

- agriculture, élevage, artisanat
- alimentation
- vêtement
- santé
- transport
- loisirs
- éducation
- communication
- protection de la nature et de l'environnement, etc.

9.- Education Physique et Sportive

Tout en lui reconnaissant sa contribution à l'éducation harmonieuse de l'élève, l'éducation physique et sportive exprime sa vocation en tant que discipline éducative, en termes d'objectifs pédagogiques autour des grands axes qui caractérisent les objectifs généraux du 3^e cycle de l'École Fondamentale.

- a) L'éducation physique et sportive doit contribuer à l'affirmation des qualités de santé. Par le biais de ses disciplines, l'éducation physique et sportive doit assurer à tous les jeunes un développement normal et harmonieux.
- b) Sur des bases scientifiques (anatomo-physiologiques), l'éducation physique et sportive doit assurer le développement des fonctions de divers organes au niveau des capacités motrices : aptitudes à l'action, maîtrise de soi, facultés de jugement, aptitudes physiques et neurophysiologiques sollicitées par des situations et activités à caractère socioéconomique spécifique, à l'environnement et au monde du travail.
- c) Elle doit favoriser également la formation morale, civique et sociale des jeunes et le renforcement de certaines valeurs humaines : courage, dépassement de soi, goût de l'effort, désintéressement, sens de l'équipe, solidarité, sens de responsabilité ; maîtrise de soi, affirmation de sa personnalité, respect de l'autre...
- d) L'éducation sportive assure au jeune, en outre, les connaissances techniques, les capacités et les aptitudes nécessaires pour participer aux diverses activités extra-scolaires dans le cadre d'organisations sportives et des tournois de compétition.

PLAN D'ÉTUDES

(RÉPARTITION HORAIRE)

PLAN D'ÉTUDES DU 3^È CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement Général

| Disciplines d'études | 7 ^o AF | | 8 ^o AF | | 9 ^o AF | | TOTAL | |
|--|-------------------|------------|-------------------|------------|-------------------|------------|-----------|--------------|
| | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel |
| 1. Créole | 2 | 60 | 2 | 60 | 2 | 60 | 6 | 180 |
| 2. Français | 5 | 150 | 5 | 150 | 5 | 150 | 15 | 450 |
| 3. Langues Étrangères (Anglais, Espagnol) | 2 | 60 | 2 | 60 | 2 | 60 | 6 | 180 |
| 4. Mathématiques | 5 | 150 | 5 | 150 | 5 | 150 | 15 | 450 |
| 5. Sciences Sociales | 3 | 90 | 3 | 90 | 3 | 90 | 9 | 270 |
| 6. Sciences Expérimentales | 3 | 90 | 3 | 90 | 3 | 90 | 9 | 270 |
| 7. Éducation Esthétique et Artistique | 2 | 60 | 2 | 60 | 2 | 60 | 6 | 180 |
| 8. Initiation à la Technologie et aux Activités Productives | 3 | 90 | 3 | 90 | 3 | 90 | 9 | 270 |
| 9. Éducation Physique et Sportive | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| Total Heb./Annuel | 26 | 780 | 26 | 780 | 26 | 780 | 78 | 2 340 |

4- PROGRAMME DE CRÉOLE

2 heures par semaine x 30 semaines scolaires = 60 heures par année

1.- INTRODUCTION

L'enseignement du Créole à l'Ecole Fondamentale s'appuie sur des principes linguistiques et pédagogique essentiels.

La langue maternelle, dont l'élève a une certaine maîtrise au moment de son entrée à l'école, fait partie intégrante de sa personnalité et de son identité culturelle. C'est à travers elle qu'il appréhende le monde, qu'il acquiert et organise ses connaissances tout en structurant sa pensée.

L'un des premiers rôles de l'école est de réutiliser pour l'enseignement et l'apprentissage cet instrument que l'élève manipule le mieux tout en l'amenant progressivement vers un enrichissement de son répertoire verbal et une compréhension des règles de fonctionnement de cette langue maternelle.

Les compétences linguistiques acquises dans la langue maternelle servent de base à l'apprentissage de toutes les autres langues. En plus de ces principes fondamentaux, l'enseignement de la langue maternelle se justifie par des raisons d'ordre ethnique et social : le droit réservé à tout groupe humain d'utiliser, de conserver et de développer sa langue et de contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel national.

Ce sont ces principes de base qui ont servi de ligne directrice aux programmes de langue des deux premiers cycles de l'Ecole Fondamentale. De ce fait, à la fin de la 6^e année, l'élève a non seulement acquis les mécanismes de base de la lecture et de l'écriture du créole, mais il a également appris à s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans des situations variées. En effet, les deux premiers cycles ont contribué à accentuer le rôle primordial de la langue maternelle en tant qu'instrument de formation et de développement de la pensée et en tant qu'instrument de communication.

Tout en consolidant les acquisitions antérieures, le programme de Créole du 3^e cycle s'efforcera d'offrir à l'élève une connaissance plus subtile et plus riche de sa langue maternelle et de son rôle dans la vie nationale, en vue de l'amener à prendre conscience de son identité culturelle. De même, ces trois dernières années de l'école fondamentale renforceront les habiletés acquises précédemment pour consolider chez l'élève les bases d'un bilinguisme équilibré.

Les activités de créole oral exploiteront des situations variées allant de la simple conversation spontanée à la présentation formelle d'un texte sous forme de discours, causerie ou exposé pour développer chez l'élève une expression claire et précise. Ces capacités devront s'accompagner de la connaissance et du respect des normes de l'écoute et de la prise de la parole.

La lecture du créole au 3^e cycle devra aboutir à une amélioration des compétences et habiletés déjà acquises dans ce domaine et permettra à l'élève d'adapter ses façons de lire à différents types de textes. Le programme s'efforcera de développer chez l'élève l'habitude et le goût de la lecture silencieuse et réfléchie – la vraie lecture – ceci n'exclura pas la pratique de la lecture à haute voix avec le ton, la diction et l'expression nécessaires. Le matériel de lecture sera tiré de sources diverses et accordera une place importante aux textes de la littérature créole d'Haïti ou d'ailleurs et à des traductions d'extraits d'œuvres de la littérature mondiale.

Dans le cadre de la production écrite, l'élève sera capable de communiquer ses idées, besoins, opinions et sentiments en produisant divers types de textes en rapport avec différentes situations et reflétant les connaissances acquises dans les autres disciplines. Pour faciliter la spontanéité de l'élève et l'amener à reconnaître le caractère fonctionnel de sa production écrite, il serait stimulant de combiner diverses activités d'apprentissage dans le cadre d'une réalisation globale susceptible de l'intéresser.

En général, l'étude du fonctionnement du créole (syntaxe et morphologie) aidera l'élève à exercer ses capacités d'analyse, de synthèse et de raisonnement. Ceci devrait lui permettre de mieux approfondir la grammaire de la langue française tout en le préparant à l'étude d'autres langues.

2.- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX

A la fin du 3^e cycle, l'élève doit être capable de :

- a) S'exprimer oralement avec aisance et précision tant dans la conversation spontanée que dans des situations formelles (exposé, débat, réunion) tout en appliquant les techniques de l'écoute active et en respectant les règles de la prise de parole.
- b) Améliorer ses compétences et habiletés en lecture afin de répondre à ses besoins tant au niveau social, académique que culturel tout en développant un goût poussé pour la lecture.
- c) Communiquer à l'écrit ses besoins, idées, opinions et sentiments de manière cohérente en tenant compte du fonctionnement du créole (grammaire) et en s'adaptant à la situation de communication.
- d) Assimiler les connaissances acquises en créole afin de pouvoir les intégrer dans son bagage culturel et atteindre ainsi un bilinguisme de plus en plus équilibré.

PROGRAMME – CADRE DE LA DISCIPLINE : CRÉOLE

| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>I- COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALE</p> | <p>A. Compréhension du texte écouté</p> | <p>A. Compréhension du texte écouté</p> | <p>A. Compréhension du texte écouté</p> |
| | <p>1- Acquisition ou renforcement des principes de base de l'écoute active.</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérage de l'information essentielle. - repérage de l'ordre séquentiel. <p>Écoute active de contes, chants, devinettes, slogans, proverbes, morceaux choisis, textes informatifs.</p> <p>2- Exécution de consignes complexes : jeux, montages.</p> <p>3- Prise adéquate de la parole après écoute d'un exposé, d'un compte rendu en respectant les normes établies.</p> | <p>1- Acquisition ou renforcement des principes de base de l'écoute active.</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification du type de texte, de sa fonction. - découverte du registre adopté. <p>Écoute active de textes informatifs, littéraires, scientifiques, publicitaires, etc.</p> <p>2- Exécution de consignes complexes pour la réalisation de certains travaux.</p> <p>3- Prise adéquate de la parole après écoute d'un exposé, d'un compte rendu.</p> | <p>1- Maîtrise des principes de base de l'écoute active.</p> <ul style="list-style-type: none"> - découverte des subtilités du texte. - Écoute active de morceaux choisis, d'œuvres littéraires, etc. <p>2- Exécution de consignes complexes pour la réalisation de certaines activités.</p> <p>3- Prise adéquate de la parole après écoute d'un exposé, d'une conférence.</p> |
| | <p>B. Production dirigée</p> <p>Formulation de ses idées</p> <ul style="list-style-type: none"> - ordre logique - précision - choix du registre adéquat | <p>B. Production dirigée</p> <p>Formulation de ses idées</p> <p>1- illustration de proverbes</p> <p>2- choix du registre, improvisation.</p> | <p>B. Production dirigée</p> <p>Formulation de ses idées</p> <ul style="list-style-type: none"> - argumentation - analyse - synthèse |
| | <p>C. Production en situation</p> <p>1- Expression besoins, sentiments, goûts, états physiques, idées et opinions sur faits de la vie scolaire, familiale, communautaire et nationale.</p> <p>2- Interprétation de saynètes, de dialogues, de morceaux choisis, poèmes, etc.</p> | <p>C. Production en situation</p> <p>1- Expression sentiments, opinions sur événements historiques, œuvres littéraires, œuvres d'art.</p> <p>2- Interprétation de morceaux choisis, etc.</p> | <p>C. Production en situation</p> <p>1- Expression sentiments et opinions sur événements historiques, problèmes sociaux, œuvres diverses.</p> <p>2- Interprétation de morceaux choisis, œuvres littéraires et artistiques diverses, etc.</p> |

II- COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ÉCRITE

A- LECTURE

3- Formulation de consignes simples et complexes, de messages, d'instructions complexes et d'explications simples.

4- Prise adéquate de la parole :

- entretien spontané ou préparé
- commentaire
- exposé, compte rendu, débat
- discussion

Pratique des divers types de lecture

1. Travaux sur textes lus

- Activités d'exploitation de textes : morceaux choisis, textes informatifs, textes de littérature haïtienne d'expression créole, etc.
- Lecture collective suivie de discussion.

2. Lecture expressive

Acquisition ou renforcement : articulation, diction, intonation : récits, dialogues, poèmes, comédie, blagues, saynètes, etc.

3. Lecture fonctionnelle

Interprétation de textes de nature fonctionnelle : consignes, recettes, modes d'emplois, etc.

3- Formulation d'explications et de consignes complexes.

4- Prise adéquate de la parole :

- entretien
- exposé
- compte rendu
- argumentation
- improvisation
- résumé

Acquisition des principes de base de la lecture active : écrémage, balayage.

1. Travaux sur textes lus

- Activités d'exploitation de textes : commentaires, résumé, paraphrases, étude d'une œuvre complète.
- Lecture collective suivie de discussion, de débat.

2. Lecture expressive

Morceaux choisis, compte rendu, exposé.

3. Lecture fonctionnelle

Interprétation de schémas, de graphes.

3- Formulation d'explications et de consignes complexes.

4- Prise adéquate de la parole:

- présentation de rapport d'enquête
- argumentation

Maîtrise des principes de base de la lecture active (Techniques d'analyse et de synthèse de textes lus)

1. Travaux sur textes lus

- Activités d'exploitation de textes : résumé, compte rendu, critique.
- Lecture collective suivie de débat.

2. Lecture expressive

Discours, exposé, articles de journaux.

3. Lecture fonctionnelle

Interprétation de cartes, de tableaux, schémas.

B- VOCABULAIRE

– **Enrichissement du bagage lexical**

1. Acquisition de mots

Mots se rapportant à un centre d'intérêt, à des thèmes privilégiés.

2. Champs sémantiques et champs thématiques

- Recherche des différents sens d'un mot.
- Mots groupés autour d'un thème.

3. Formation des mots

- Dérivation

C- PRODUCTION ÉCRITE

1. Production dirigée

Renforcement des techniques de la production écrite. (élaboration de plan, etc.)

- Travaux sur texte lu ou écouté :
 - Activités d'exploitation d'un texte lu ou écouté (questions, commentaires, etc.)

- Production basée sur support visuel ou auditif

- Rédaction
- Description : d'objets, de lieux
- Portraits

– **Enrichissement du bagage lexical**

1. Acquisition de mots

Mots se rapportant à des domaines spécifiques.

2. Champs sémantiques et champs thématiques

- Substitution (mots/ expressions)
- Différences régionales.
- Connotation culturelle

3. Formation des mots

- Dérivation, composition

1. Production dirigée

Renforcement des techniques de la production écrite.

- Travaux sur texte lu ou écouté :
 - Commentaires
 - Compte rendu
 - Initiation à l'analyse littéraire
 - Prise de notes
 - Résumé

- Production basée sur support visuel ou auditif

- Rédaction
- Description
- Commentaires sur œuvres d'art, morceaux de musique, slogans publicitaires.

– **Enrichissement du bagage lexical**

1. Acquisition de mots

Enquête pour établir le vocabulaire de certains métiers et autres.

2. Champs sémantiques et champs thématiques

- Synonymes / contraires
- Homonymes
- Expressions idiomatiques

3. Formation des mots

- Généalogie des mots
- variation
- néologismes
- création / emprunts

1. Production écrite

Renforcement des techniques de la production écrite.

- Travaux sur texte lu ou écouté :
 - Analyse littéraire
 - Critique forme et fond
 - Argumentation

- Production basée sur support visuel ou auditif

- Rédaction
- Compte rendu
- Commentaires sur film, réunion, activités diverses
- Rapport d'enquête

| | | | |
|-----------------------|--|---|---|
| | <p>2. <u>Production libre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expression : besoins, goûts, idées, opinions, sentiments, etc. - Correspondance diverse : messages, billets, lettres, etc. <p>3. <u>Production fonctionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulation de consignes, de vœux, d'explications simples. | <p>2. <u>Production libre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Correspondance diverse - Narrations de faits imaginés - Expressions de sentiments, besoins, opinions. <p>3. <u>Production fonctionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulation de consignes, d'explications. | <p>2. <u>Production libre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Correspondance diverse - Traduction de textes - Exposés <p>3. <u>Production fonctionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulation de consignes complexes. |
| D- ORTHOGRAPHE | <p>Ecriture du créole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Correspondance son / lettre en créole haïtien - L'alphabet créole - Découpage des mots en syllabes. - La contraction - Orthographe des mots composés, noms propres. | <p>Ecriture du créole</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Maîtrise des règles d'écriture du créole haïtien 2- Comparaison de textes en graphies anciennes et en graphie actuelle 3- Initiation à l'alphabet phonétique international. | <p>Ecriture du créole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la graphie du créole haïtien - Rôle de l'orthographe - La reproduction écrite des énoncés. |
| E- GRAMMAIRE | <p>Etude de phrases</p> <p>1. <u>La phrase</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituants fondamentaux (GN, GV) - Les constituants du groupe nominal <ul style="list-style-type: none"> • les déterminants • les noms • les pronoms • les adjectifs - Les constituants du groupe verbal. <p>Le prédicat : états / activités.</p> | <p>Etude de phrases</p> <p>1. <u>Approfondissement de l'étude de la phrase</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les formes du prédicat. - La mise en relief des éléments de la phrase - Le verbe et l'expression du temps en créole (concordance du temps). | <p>Etude de phrases</p> <p>1. <u>Consolidation des acquis des années précédentes</u></p> |

2. La coordination et la subordination

- Etude des phrases avec epi, men kidonk
- Les propositions subordonnées.

2. Coordination et subordination

- Expression de condition, cause, conséquence, but, concession.

3. Langue en situation

- Style direct / style indirect.

2. Réflexions sur langues et société

- Langues et société en Haïti
 - + Les interférences français-créole
 - + Les interférences anglais - créole
- Histoire du créole haïtien
- Les aires créolophones.

3. Langue en situation

- Style et niveaux de langue
- Code oral / code écrit.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL DÉTAILLÉ

THÈME N° I
Communication Orale
15 heures

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME :

- A la fin de la 8^e année, l'élève doit être capable de :
- réagir adéquatement à l'écoute de différents textes en :
 - se servant de certains indices linguistiques pour situer un texte par rapport à un autre ;
 - identifiant les éléments de sens essentiels du texte ;
 - s'exprimer adéquatement dans des situations variées en identifiant les éléments essentiels de l'acte de communication.

A. COMPRÉHENSION DU TEXTE ÉCOUTÉ

1. Renforcement des principes de l'écoute active

Textes :
informatifs
littéraires
scientifiques
publicitaires
etc.

1.1
Comparer des textes de nature différente

Les activités de communication orale, de lecture et de production écrite doivent être toujours liées dans l'enseignement d'une langue. Même si le programme les présente séparées, l'enseignant aura à cœur de les intégrer à tout moment.

1.1.1.

Le maître lira ou fera lire des textes de différente nature : un poème, le début d'un discours, un conte. Il demandera aux élèves de relever les différences entre les textes à partir des questions suivantes :

- A quoi sert-il ?
- A qui s'adresse-t-il ?

Remarque :

Les activités de communication orale, de lecture et de production écrite sont intimement liées. La segmentation quelquefois artificielle que nécessite la formulation d'objectifs spécifiques par discipline ne doit pas infirmer l'importance de l'interdisciplinarité dans les classes de langue.

- Que veut le locuteur ?
- Quel langage emploie-t-il ? etc.

Le maître suscitera une discussion autour des réponses obtenues pour amener la classe à dégager les différences.

1.1.2.

Les élèves devront effectuer une petite enquête d'un jour ou deux chez eux, avec leurs amis, dans leur quartier. Ils relèveront les différents types de textes qu'ils écoutent et essayeront de les classer selon leurs fonctions. Au tableau, le maître inscrira les principales fonctions relevées par les élèves.

1.1.3.

A partir des activités 1.1.1. et 1.1.2. le maître demandera aux élèves de penser aux manières d'écouter les différents textes.

- Est-ce que l'on écoute un poème comme on écoute un exposé sur les problèmes de la malnutrition ?

Les élèves devront comparer deux textes de nature différente en répondant à des questions précises sur leurs fonctions.

| | | | |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire - Syntaxe - Structures - Nuances de sens - Découverte du registre adopté. | <p>1.2. A partir de l'écoute de divers textes, repérer les éléments qui permettent d'identifier le registre adopté.</p> <p>1.3. Répondre à des questions précises après l'écoute d'un texte informatif ou littéraire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que tous les textes exigent une attention soutenue de la part de l'auditeur ? - Est-ce qu'une annonce publicitaire est plus facile à suivre qu'un discours ? <p>En utilisant des questions de ce genre, le maître permettra à l'élève d'arriver à la conclusion que des textes différents exigent de l'auditeur une attitude et des techniques différentes.</p> <p>1.2.1. Le maître fera écouter des cassettes contenant des textes à registre différent. Au cas où la cassette n'est pas disponible, le maître fera lire par les élèves des textes ou dialogues à registre différent. Ex. de textes : 1) conversation entre élève et directeur 2) conversation entre deux marchandes au marché 3) conversation entre deux enfants jouant dans la rue 4) conversation entre un enfant et son père.</p> <p>Les élèves devront comparer les différents textes à partir des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix des mots - structures adoptées - nuances de sens (mots ou expressions pouvant apporter certaines connotations au texte. <p>1.2.3. Le maître présente aux élèves un texte donné et leur demande d'effectuer certaines substitutions pour en changer le registre. Ex.: Elèv la tonbe atè Elèv la blayi atè "Machann lan di li p ap vann anyen" "Machann lan di li p ap fwenk vann anyen"</p> <p>1.2.4. Simulation de situations variées où les élèves interprètent de courts dialogues, le reste de la classe devant identifier le registre adopté.</p> <p>Remarque : Se référer aux programmes de Lecture et de Production Ecrite (activité 1.3.1. et 1.3.2. en lecture et aux activités 1.4.1. et 1.4.2. en production écrite) pour la réalisation de cet objectif.</p> <p>1.3.1. Les élèves écouteront plusieurs textes et devront chaque fois identifier l'idée principale et des idées secondaires de chaque texte.</p> | <p>A partir de l'écoute d'un texte, les élèves noteront les mots, expressions ou autres permettant d'identifier le registre.</p> <p>Les élèves devront répondre à des questions sur le sens ou les procédés utilisés dans un texte écouté.</p> |
|---|---|--|--|

Le maître leur demandera de noter rapidement pendant l'écoute ce qui leur paraît essentiel, en leur donnant certaines techniques de prise de notes en situation d'écoute :

Ne pas essayer d'écrire des phrases complètes:

Ecrire plutôt le ou les mots essentiels

Savoir utiliser des abréviations : enpôtan, enp.

des symboles (ex.:)

Chaque élève devra développer graduellement son propre système de signes et d'abréviations qui lui permettra de prendre des notes de plus en plus vite.

1.3.2.

Le maître fera écouter des textes de plus en plus longs aux élèves et leur posera ensuite des questions pour savoir s'ils ont relevé l'essentiel :

Texte informatif

- De quoi parle-t-on dans le texte ?
- Combien d'exemples a cités l'auteur pour illustrer son point de vue ?
- Est-ce toutes les opinions présentées dans le texte concordent ? donnez un exemple ? etc.

Morceaux choisis:

- Quels sont les personnages principaux du texte ?
- Comment sont les rapports entre eux ?
- Quel est le ton du récit ?
- Quels sont les procédés stylistiques utilisés dans le récit ?

Les élèves peuvent répondre à l'oral ou à l'écrit à ces questions.

1.3.3.

Pour habituer l'élève à comprendre des textes avec des locuteurs absents, le maître fera écouter des cassettes avec des voix variées, et des émissions radiophoniques. Il posera ensuite des questions pour évaluer la compréhension des élèves.

1.3.4.

En vue de la richesse des contes haïtiens, le maître s'en servira pour montrer aux élèves les procédés utilisés dans certains de ces contes :

- Chansons (Tezen - Ti pye zoranj)
- Allégories
- Personnification
- Mythes

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>2. Exécution de consignes</p> | <p>2.1 Réaliser certains travaux ou activités à partir de consignes complexes écoutées.</p> | <p>Remarque : La réalisation de cet objectif devrait se faire avec la participation des professeurs des autres disciplines (math, sciences sociales, sciences expérimentales...) qui demandent à l'élève de réaliser certaines activités à partir de consignes écoutées.</p> <p>2.1.1. Dans le cadre des enquêtes à effectuer pour la classe de communication (ex : vocabulaire : recherche de mots - production orale : préparation d'un exposé, etc.) les élèves devront suivre des consignes orales assez complexes qui ne seront <u>répétées que deux fois</u>. Par certaines questions, le maître s'assurera que la démarche à suivre a été comprise pour ne pas entraver la réalisation de l'activité.</p> <p>N.B.: Se référer à l'activité 1.3.1. de compréhension orale pour les techniques de prise de notes.</p> <p>2.1.2. Les élèves exécuteront un jeu élaboré ou choisi par le maître qui leur lira les consignes par deux fois. Dans le cadre des classes d'éducation physique, ou manuelle, les élèves devront exécuter une activité, ou fabriquer un objet à partir de consignes orales.</p> | <p>Les élèves devront réaliser une activité, un jeu ou un objet à partir de consignes orales.</p> |
| <p>3. Prise adéquate de la parole après écoute d'un exposé</p> | <p>3.1 Formuler des suggestions ou des questions après écoute d'un texte ou dans le cadre d'un débat.</p> | <p>3.1.1. La réalisation de cet objectif peut être amorcée ou renforcée lors de la présentation d'exposés, de comptes rendus ou de résumés dans le cadre des objectifs de lecture ou de production orale.</p> <p>Le maître veillera à ce que les questions ou suggestions soient claires, polies et pertinentes au texte écouté.</p> <p>3.1.2. Le maître fera un rappel des tournures interrogatives directes et indirectes en demandant aux élèves de transposer une phrase affirmative en phrase interrogative.</p> <p>3.1.3. Les élèves devront faire des exercices de formulation de questions en se référant à une partie du message écouté. Jan Madmwazèl Penson di nan ekspoze li a, "èske..." "Mwen pa twò dakò ak sa Gabi di nan rezime a. Li gen lè pa bay aksyon tout pèsonaj yo enpòtans..."</p> | <p>Après écoute d'un texte (résumé, exposé, etc.) l'élève formulera une suggestion ou une question.</p> |

**B- PRODUCTION
DIRIGÉE**

**1. Illustration de
proverbes**

1.1
Expliquer en ses propres termes un proverbe donné en l'illustrant par des exemples tirés de la vie courante.

1.1.1.
Les élèves trouveront d'abord des proverbes se rapprochant par le sens à partir d'un proverbe proposé par le maître.
Ex:
Lawouze fè banda, tout tan solèy pa leve
Lè chat pa la rat bay kalinda
ou
Kote y ap plimen kodenn poul pa ri
Lè bab kanmarad ou pran dife, mete pa w alatramp.

1.1.2.
Le maître choisira un proverbe en rapport avec une situation présentée dans un texte récemment étudié ou une situation récemment vécue par la classe.
Il laissera les élèves s'exprimer sur le proverbe et leur demandera de le reformuler en leurs propres termes.

“Sak twò plen pa ka mare.”

Pour faciliter l'exercice le maître attirera l'attention sur les mots clefs, “twò plen” qui transmettent l'idée d'excès. Il rappellera la situation qui illustre le proverbe :

Ex. : Un enfant qui est trop gâté devient malheureux, fait son malheur et celui des autres parce qu'on l'a trop gâté.

“Li pa bon lè yon moun gen twòp lajan, sa ka fè malè li.”

Les élèves peuvent fournir des exemples de gens jamais satisfaits, trop comblés, trop avares, etc.

1.1.3.
Dans une troisième phrase le maître demandera aux élèves de trouver des exemples de proverbes au sens opposé.
Le proverbe
“Sak twò plen pa ka mare”
sera opposé à
“Sak vid pa kanpe”
Les mots “twò plen” et “vid” seront comparés et les expressions “pa ka mare” et “pa kanpe”.
Le sens des deux proverbes sera dégagé et illustré.

L'élève devra expliquer un proverbe et l'illustrer par un exemple.

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>2. Choix du registre</p> <p>Improvisation</p> | <p>2.1. Présenter le compte rendu d'une activité ou le résumé d'un texte lu ou écouté.</p> | <p>2.1.1. Se référer également au programme d'art dramatique. Pour aider les élèves à vaincre la timidité et le trac associés à la présentation orale d'un texte devant un public, le maître donnera aux élèves certaines techniques de prise de parole.</p> <p>a) Exercices d'improvisation : Le maître demandera à un élève de parler d'un objet de son choix pendant deux minutes en essayant de répondre aux questions : Qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? Quelles en sont les dimensions ? Comment peut-on le comparer à d'autres objets du même genre ? Quels en sont les avantages et les inconvénients ? etc.</p> <p>N.B. : Le maître essaiera autant que possible de demander aux élèves de parler sans qu'ils s'y attendent et sans qu'ils aient trop le temps de se préparer.</p> <p>b) Les élèves devront parler pendant 3 minutes pour présenter un événement d'actualité, à la manière d'un journaliste. La présentation devra inclure les points suivants : le lieu, la date, l'heure (s'il y a lieu), le déroulement de l'action, les différents acteurs.</p> <p>c) Les élèves devront s'exprimer pendant cinq minutes sur un sujet de leur choix. Le sujet pouvant être trop général pour une présentation si limitée, les élèves devront s'arrêter sur un aspect précis et le définir dès le début.</p> <p>Au cours de ces exercices, le maître veillera à ce que les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • contrôlent leur voix (ne parlent pas trop vite, trop haut ou trop bas) ; • utilisent leur regard (ne gardent pas les yeux baissés ou au plafond par exemple) ; • contrôlent leurs gestes et gardent une bonne attitude (ne s'appuient pas lourdement sur la table par exemple ou jouent avec leurs ongles en parlant, essaient de garder une attitude dégagée et sûre : tête haute, regard direct, gestes sûrs...); • respectant le temps alloué (pensent à faire une petite phrase de conclusion pour ne pas s'arrêter abruptement quand ils se rendent compte qu'il n'y a plus de temps). | <p>Les élèves devront présenter le compte rendu d'une activité ou d'un livre de leur choix (durée maximale de dix minutes).</p> |
|--|---|--|---|

2.1.2.

Jeu : Un élève commence une histoire ; après deux ou trois phrases, un autre, choisi au hasard, la continue; puis un autre.

2.1.3.

Suite à l'organisation de l'échange-débat en classe (référence : activité 5.1.2, production orale) les observateurs présenteront le compte rendu de cette activité en faisant attention à y respecter un certain ordre :

- présentation de l'activité
- synthèse des idées débattues
- critique du déroulement de l'activité

2.1.4.

Pour la présentation des comptes rendus d'activités ou de lecture, le maître se référera aux activités de lecture et de production écrite appropriées, tout en faisant observer les points suivants :

La présentation orale doit être écrite dans une langue simple et accessible ;

- Le texte doit être beaucoup plus dit que lu (l'élève peut préparer des notes ou fiches claires et rigoureuses qu'il utilisera comme référence tout au long de la présentation) ;
- La présentation orale doit suivre un plan très rigoureux pour éviter les répétitions, digressions et tout ce qui peut ennuyer ou dérouter l'auditoire.

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>C- PRODUCTION EN SITUATION</p> <p>1. Expressions d'idées et d'opinions avec preuve à l'appui</p> <p>2. Interprétation de morceaux choisis : extraits de pièces de théâtre, romans, poèmes</p> | <p>1.1. Exprimer ses sentiments, ses idées et ses opinions sur un événement historique ou sur une œuvre d'art.</p> <p>2.1. Intépréter un texte poétique</p> | <p>1.1.1. Les élèves devront se documenter sur un événement historique quelconque. Le maître leur proposera un guide sur les informations à obtenir sur l'événement en question (temps, lieu, antécédent, conséquences, etc.). Le maître suscitera ensuite une discussion dans la classe, où les élèves devront exprimer leur point de vue sur l'événement en donnant des arguments pour appuyer ou confirmer leur interprétation des faits.</p> <p>1.1.2. Après observation d'une œuvre d'art (écoute d'une musique ou d'un texte poétique, visite d'un atelier ou d'une salle d'exposition d'œuvres artisanales, etc.), les élèves échangeront leurs idées sur la qualité, l'utilité, la beauté d'une ou de plusieurs de ces œuvres en expliquant les raisons de leur préférence ou de leur dédain.</p> <p>2.1.1. Le maître proposera aux élèves d'écouter des textes interprétés par des conteurs haïtiens (Jean-Claude Martineau, Maurice Sixto...) en portant attention à : – identifier la situation présentée dans le texte ; – comprendre le rôle joué par les différents personnages ; – noter les différentes expression liées aux situations.</p> <p>2.1.2. Après une première écoute, chaque élève choisira le rôle qu'il préfère. Il devra en intérioriser le personnage en écoutant ses interventiions une seconde fois. Enfin, il essaiera de reproduire une ou plusieurs situations présentées par son programme.</p> <p>Remarques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Après l'écoute, l'élève aura droit à un texte écrit lui permettant de mémoriser le texte de son personnage. 2) Se référera aux objectifs élaborés pour l'éducation artistique à la section art dramatique. | <p>Les élèves exprimeront leurs opinions sur un événement historique en donnant leur accord ou désaccord sur des points précis.</p> <p>Les élèves interprèteront des extraits de texte poétique en respectant les critères de l'interprétation.</p> |
|---|---|--|---|

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>3. Formulation de consignes complexes</p> | <p>3.1. Formuler des consignes et des explications complexes pour la réalisation de certaines activités.</p> | <p>3.1.1. Par groupe de deux, les élèves choisiront une activité à réaliser ; le maître pourra les aider dans leur choix. Ils se mettront d'accord sur un responsable de groupe pour passer les consignes. Après la réalisation de l'activité le 2^e membre du groupe devra expliquer à la classe les différentes étapes suivies. Les formulations de consignes et d'explications devront répondre aux normes de clarté, d'exactitude, de suite logique, etc. Exemples d'activités : – Dépotage et repotage de plantes ; – Trouver les noms contenant trois syllabes de cinq bus ainsi que leur immatriculation ; – Recherche de deux pays se trouvant sur la même latitude qu'Haïti et de deux autres se trouvant sur la même longitude.</p> <p>3.1.2. Le maître incitera les élèves à prendre sa place, à expliquer les étapes de réalisation de certaines activités en classe, à corriger les erreurs et donner de nouvelles consignes quand c'est nécessaire.</p> <p>3.1.3. Jeu : La classe est divisée en deux groupes : groupe A et groupe B. Des équipes comprenant des membres des deux groupes se constituent. Selon l'effectif de la classe une équipe peut contenir deux, trois ou quatre membres. Les élèves du groupe A suivent le maître hors de la classe. Le maître doit trouver une cachette assez compliquée pour y dissimuler un objet. Il choisira un endroit qui demande assez de détours et choisira le chemin le plus compliqué pour y arriver. Les élèves du groupe A qui avaient suivi le maître doivent écrire des consignes précises pour expliquer l'itinéraire suivi exactement par le maître. Les élèves du groupe B de leur côté restent dans la salle de classe. Ils recevront de leurs équipiers du groupe A les instructions nécessaires pour arriver à l'objet caché. Les équipes qui y arrivent le plus rapidement sont gagnantes.</p> | <p>Evaluation continue au cours de l'année permettant de vérifier les progrès de l'élève dans la formulation de ses explications.</p> |
|---|---|---|---|

4. Prise adéquate de la parole

- entretien
- exposé
- compte rendu
- argumentation
- improvisation
- résumé

4.1.

Participer à un débat ou une discussion en respectant les règles de la prise de parole.

4.1.1.

Le maître provoquera une discussion sur un sujet d'actualité en posant une question d'opinion à la classe.

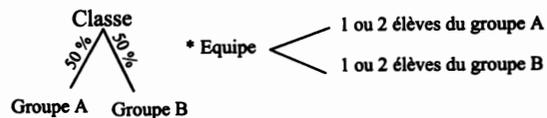
Les élèves prendront la parole à tour de rôle pour donner leur point de vue ou réfuter celui de leur camarade.

Le maître assurera le travail de modération.

4.1.2.

Les élèves organiseront une table ronde avec un invité sur un sujet quelconque. L'un d'entre eux sera modérateur, un autre rapporteur, un ou deux autres observateurs. Le modérateur rappellera au début les règles de l'échange :

- demande de la parole ;
- limites du temps de parole ;
- respect du cadre du sujet ;
- enrichissement des idées déjà avancées ;
- courtoisie surtout en cas de désaccord.



* Le nombre des équipes dépendra évidemment de l'effectif de la classe.

Evaluer la participation, le dynamisme des élèves lors des débats en classe.

THÈME N° II

Lecture
15 heures

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME :

A la fin de la 8^e année, l'élève doit être capable d'appliquer certains principes de la lecture active afin :

- a) de pouvoir enrichir ses connaissances scientifiques et culturelles ;
- b) de pouvoir apprécier certains textes littéraires.

| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>Acquisition des principes de la lecture active : écrémage, balayage.</p> <p>1.Travaux sur textes lus</p> <p>- Repérage - Balayage • œil exercé • œil panoramique</p> | <p>1.1. Repérer un renseignement dans un livre de référence ou un passage dans un manuel scolaire.</p> | <p>En vue d'améliorer ses habiletés en lecture, l'élève devra pratiquer certaines activités pour avoir un œil exercé, augmenter son champ de vision.</p> <p>1.1.1. a) Reconnaissance d'un mot donné parmi une liste de mots. L'élève doit s'habituer à faire cet exercice dans un délai de plus en plus court. b) Repérage des erreurs dans des phrases reprises avec des mots changés. S'appliquer également à augmenter la vitesse de repérage.</p> <p>1.1.2. Activités pour élargir le champ de vision (c'est-à-dire la capacité de voir plus de mots à la fois) et pour développer la mémoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir d'une liste de mots ou expressions (le maître les choisira de plus en plus longs) l'élève doit s'exercer à retrouver sur une seconde liste les mots et expressions présentés sur la première. - Présenter à l'élève une liste assez longue d'expressions puis la lui enlever. <p>Ex. de liste : Kay la - Soulye nwa - Mache anba - Palè Nasyonal - Vire devan dèyè - Solèy ak lalin kontre.</p> <p>L'élève doit ensuite répondre à la question : Les mots ou expressions qui suivent faisaient-ils partie de la liste ? « Soulye vèni - Ale tounen - Mache anba - Fò Nasyonal - Limyè solèy klere anpil - Soulye nwa ».</p> <p>1.1.3. A partir d'une liste de noms, demander aux élèves de relever le nom (d'un auteur ou d'un livre) donné.</p> <p>1.1.4. L'élève aura devant lui un nombre donné de phrases, de préférence 10 phrases. Plus bas sur la même page, il aura 10 groupes de 3 phrases chacun. Chaque groupe reprendra l'une des phrases initiales</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Trouver un passage quelconque (introduction, conclusion, un chapitre) dans un livre. - Etant donné un texte ou un document authentique, l'élève devra repérer un mot ou une information. - Les élèves devront repérer une information dans un chapitre d'un livre. |
|--|---|---|--|

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | <p>et en présentera deux autres qui lui ressemblent. L'élève devra identifier les phrases qui sont <u>exactement</u> pareilles aux phrases initiales et ceci dans un délai de plus en plus court.</p> <p>Ex. de phrases initiales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mirèy pa gade lari anvan li travèse. 2. Janjan ak Janpòl sanble anpil. 3. Mwen pa wè pwofesè a jodi a. <p>Ex. de groupes de phrases présentées</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.- a. Mirèy kouri travèse lari a. b. Nikòl manke fè oto kraze l. c. Mirèy pa gade lari anvan li travèse. <p>1.1.5. Demander aux élèves d'identifier un passage dans un livre scolaire en suivant la démarche suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) consulter la table des matières ; 2) aller au chapitre indiqué ; 3) lire rapidement les premières lignes de chaque chapitre ; 4) balayer des yeux le chapitre pour repérer un mot lié au passage à trouver. <p>1.1.6. Dans une revue donnée ou un journal, l'élève devra trouver un article donné.</p> <p>1.1.7. Parmi une liste d'ouvrages, l'élève devra sélectionner ceux qui lui semblent en rapport avec un thème donné (histoire ou religion par exemple).</p> <p>1.2.1. Partir d'un texte déjà connu et discuté en classe, amener les élèves à en découvrir les unités de sens en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se basant sur le titre du texte ; • Partant des idées exprimées dans chaque paragraphe (parfois les paragraphes peuvent servir de repères pour identifier les grandes idées du texte) ; • En découvrant les mots ou expressions-clefs, c'est-à-dire ceux qui sont indispensables à la compréhension du message. <p>L'élève peut, si le livre lui appartient, souligner ou surligner ces mots ou expressions pour pouvoir s'y référer facilement.</p> <p>En identifiant les mots ou expressions-clés, c'est-à-dire ceux qui :</p> | <p>A partir d'une liste donnée, l'élève devra identifier les grandes idées d'un texte donné.</p> |
| | <p>1.2. Retrouver les grandes idées d'un texte ou les unités de sens.</p> | | |

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>Résumé Paraphrases Utilisation de citations</p> | <p>1.5. Reformuler en ses propres mots l'essentiel d'un texte lu.</p> | <p>1.4.2. Le maître choisit le chapitre d'un livre donné et le fait lire par les élèves. Ensuite, il leur présente un plan et leur demande d'évaluer dans quelle mesure il correspond vraiment au texte.</p> <p>1.4.3. Les élèves devront compléter le plan d'un texte qu'ils ont sous les yeux.</p> <p>1.4.4. Après discussions sur un texte donné qu'ils ont sous les yeux, les élèves devront en dégager le plan.</p> <p>1.5.1. Susciter une discussion sur la fonction et l'importance d'un résumé. Un résumé réduit le texte. Un résumé suit l'ordre du texte. Le maître s'assure que ces deux principes de base sont bien compris des élèves et leur demande de trouver des occasions où le résumé est nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • bibliothèque ; • référence ; • documentation. <p>1.5.2. En préparation à la production de résumés, le maître organisera plusieurs exercices de substitution, de complétement de textes, puis de production de paraphrases à partir de textes connus en comparant les trois activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La <u>substitution</u> propose des synonymes et peut employer les mêmes structures ; - Le <u>complément</u> permet à l'élève de trouver un nouveau mot ou une tournure adéquate ; - La <u>paraphrase</u> doit utiliser des mots ou tournures différents en respectant la pensée de l'auteur. <p>1.5.3. Le maître présente un texte de quatre à cinq lignes et en propose une paraphrase demandant aux élèves de l'évaluer selon les critères déjà définis.</p> <p>1.5.4. L'élaboration d'un résumé permet à la classe de reprendre les différentes activités vues dans le cadre des objectifs 1.2., 1.3. et 2.1. (activités 1.2.1., 1.3.2. et 1.3.3. en particulier). L'activité peut se faire pour la première fois au tableau de façon collective : A partir des notes prises sur un texte donné, les élèves devront trouver des phrases pour reprendre</p> | <p>Les élèves devront faire le résumé d'un texte de quatre pages environ.</p> |
|---|--|---|---|

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <p>1.6. Adapter sa lecture aux différents types de textes.</p> | <p>les grandes idées secondaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> – en utilisant des mots liens pour relier les phrases ; – en évitant d'utiliser les mots, expressions et tournures du texte initial. <p>1.5.5. Le maître présente un texte de deux ou trois paragraphes au moins, et propose un résumé aux élèves qui devront l'évaluer en fonction des deux principes de base énoncés dans l'activité 2.2.1.</p> <p>1.5.6. Présenter aux élèves des exemples de résumés, qui reprennent des citations (de mots, d'expressions ou de phrase, du texte) du texte initial. Attirer l'attention sur :</p> <p>1) la fonction des citations ;</p> <ul style="list-style-type: none"> – pour mettre l'emphase sur un point ; – pour créer un effet ; – pour montrer que c'est bien l'idée de l'auteur s'il s'agit d'une idée particulièrement forte, etc. <p>2) la manière dont elles ont été introduites dans le résumé :</p> <ul style="list-style-type: none"> – directement, ex. : Jan otè a ekri a ; – indirectement, c'est-à-dire insérées dans une phrase du résumé. <p>1.5.7. Les élèves écriront des commentaires sur des textes divers tels : affiches publicitaires (concernant les tuyaux PVC, par exemple), les bandes dessinées et autres. Le maître s'efforcera en effet de trouver des textes qui intéressent les élèves afin de susciter une attitude dynamique et participative à ces activités.</p> <p>1.6.1 Le maître veillera à mettre à la disposition des élèves différents types de textes : journaux, revues, annonces publicitaires, poèmes, extraits de récits ou de romans, textes documentaires, billets, lettres, un tract politique, le Code de la route, etc. Il laissera les élèves en prendre connaissance et leur demandera de les classer selon leurs fonctions dominantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – ceux qui informent – ceux qui incitent à faire quelque chose – ceux qui décrivent – ceux qui expriment les sentiments de l'auteur – ceux qui visent à établir ou maintenir ou à rompre le contact entre des individus – ceux qui mettent en valeur la forme du texte (poétique), etc. | <p>Evaluation continue :</p> <p>Le maître notera lors des classes de lecture si les élèves savent adapter leur lecture aux textes présentés. Il le fera à l'aide de questions sur les informations présentées (texte informatif), le style (texte poétique), etc.</p> |
|--|---|--|---|

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p>Lecture collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commentaires et débats. | <p>1.7. Préparer des commentaires sur un texte lu. Participer à une discussion sur un texte lu collectivement.</p> | <p>Ensuite une discussion sur la façon de lire ces différents textes.</p> <p>1.6.2. A partir de trois types de textes, demander à la classe d'identifier le texte qui requiert une prise de notes (texte de référence par exemple), celui qui implique le repérage d'une information (page d'annonces) et celui qui demande une lecture plus approfondie (texte poétique).</p> <p>Remarque : Cette activité peut se faire à partir de la lecture individuelle de romans, de bandes dessinées, de romans-feuilletons, d'articles de journaux. L'élève peut écrire des commentaires en créole sur un texte qu'il a lu en français.</p> <p>1.7.1. Le maître fera un bref exposé sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la fonction des commentaires qui présentent généralement des remarques ou éclaircissements et l'opinion du lecteur ; 2) le destinataire ou le but des commentaires : pour journal scolaire ? Une fiche de référence ?, etc. <p>1.7.2. Le maître présente des modèles de commentaires écrits sur un texte donné et en fait l'analyse avec la classe en se référant aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pertinence des commentaires au sujet traité ; - formulation cohérente et précise ; <p>1.7.3. Après lecture d'un texte informatif sur un sujet qui intéresse les élèves (thèmes d'actualité locale ou nationale...), le maître donne aux élèves une liste de questions écrites sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le volume d'informations présenté : Est-il suffisant ? - Les informations sont-elles pertinentes ou bien se réfèrent-elles à des détails sans importance ? - Le contenu du texte est-il présenté objectivement ou bien l'auteur a-t-il une opinion préalable qui transpire et n'est pas justifiée dans le texte ? etc. <p>Les élèves écrivent des phrases pour répondre à ces questions en prenant soin de bien formuler leurs phrases et d'argumenter leurs opinions.</p> | <p>L'élève prépare des commentaires sur un texte lu et discuté en classe.</p> |
|--|---|---|---|

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>Lecture collective</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail en groupes - règles de la prise de la parole | <p>1.8. Participer à une discussion sur un texte lu collectivement.</p> | <p>1.8.1. La classe choisira collectivement à partir d'une liste de suggestions du maître, qui servira de base à la discussion. Le maître divisera la classe en groupes et assignera à chaque groupe un aspect donné. Les groupes se réuniront séparément dans un premier temps pour mettre en commun les idées. La classe tout entière décidera des modalités de la discussion, le maître pouvant jouer le rôle de modérateur. Ex.: Si le texte choisi est « Pèlen tèt », le groupe A présentera ses idées sur le personnage de Polidor ; le groupe B sur celui de Pyram ; le groupe C sur le langage de la pièce ; le groupe D sur le déroulement de l'action. Chaque groupe aura un temps précis pour présenter ses idées. Le maître encouragera les autres à prendre des notes pour pouvoir s'y référer lors de la discussion qui suivra la présentation des quatre groupes. Lors de la discussion le maître veillera à ce que les élèves respectent les modalités et les règles de la prise de parole, le sujet en discussion, etc.</p> | <p>Le maître organisera une discussion sur un texte court (poème ou autre).</p> |
|--|--|---|---|

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>2. Lecture expressive</p> <ul style="list-style-type: none"> - Morceaux choisis - Comptes rendus - Exposés | <p>2.1. Lire avec expressivité un texte donné.</p> | <p>Remarque : Avant d'entreprendre une lecture à haute voix d'un texte, s'assurer que les élèves le comprennent. Se référer au programme d'Art dramatique.</p> <p>2.1.1. Le maître présentera un bref exposé sur les fonctions de la lecture à voix haute et ses exigences. Les élèves présenteront des exemples de lecture à voix haute : sermon, nouvelles à la radio, discours, exposé, conférence.</p> <p>2.1.2. Les élèves devront écouter des nouvelles à la radio, (à une certaine heure et sur une station donnée) et donner ensuite leurs opinions sur le présentateur ; à partir des critères préétablis.</p> <ul style="list-style-type: none"> - ton approprié (inflexions de la voix) ; - débit (lenteur ou rapidité). <p>2.1.3. Les élèves choisiront eux-mêmes un texte qu'ils devront préparer chez eux pour le lire à haute voix à la classe.</p> <p>Remarque : La réalisation de cet objectif dépasse le cadre du cours de langue et s'inscrit également dans l'apprentissage d'autres disciplines (S. Sociales, S. Exp., etc.).</p> | <p>Les élèves liront à la classe un texte qu'ils auront eux-mêmes choisi à partir d'une liste proposée par le maître.</p> <p>L'élève devra répondre à des questions sur une représentation graphique donnée.</p> |
| <p>3. Lecture fonctionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Schémas • Graphes • Cartes • Tableaux | <p>3.1. Interpréter des schémas ou autres représentations graphiques.</p> | <p>3.1.1. Cette activité peut se faire à partir de cartes géographiques de différents pays ou régions. Le maître posera des questions sur la localisation, la distance, la nature des sites marqués. Au préalable, le maître devra aider les élèves à interpréter la grille accompagnant la carte :</p> <p>Ex. : Telle couleur représente un certain nombre d'habitants. Telle autre la densité au km². Les symboles pour les voies ferrées, les routes, les rivières, les grandes villes, etc.</p> <p>3.1.2. Se servir des schémas présentés dans les livres de sciences sociales, de sciences expérimentales pour amener les élèves à pratiquer les lectures horizontale et verticale.</p> | |

THÈME N° III
Vocabulaire

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME :

A la fin de la 8^e année, l'élève sera capable d'utiliser certains mots propres à certaines régions ou se rapportant à un domaine technique.

| | | | |
|--|--|---|--|
| <p>1. Acquisition des mots se rapportant à des domaines spécifiques</p> | <p>1.1. Acquérir des mots nouveaux qui font référence à un domaine technique.</p> | <p>1.1.1. Le maître présentera aux élèves un paragraphe en rapport avec un domaine technique choisi et leur demandera de souligner les termes techniques inconnus. Les élèves devront chercher la signification de ces termes (utilisation d'un dictionnaire ou autres textes de références) et les employer dans les phrases. Ex. : <u>Ekonomi</u> : gany, pèt, defisi, pousantay, man-man lajan.</p> <p>1.1.2. Les élèves se répartiront en groupes et choisiront dans une liste un domaine qui les intéresse. Chaque groupe devra trouver cinq termes se rapportant au domaine choisi, en donner la signification et les utiliser dans des phrases ou un texte. Ex.: – Pour l'anatomie ils pourront avoir : – ògàn - plasma - venn - glann - plasenta (konpanni). – Pour la protection des sols : baraj – ranp - mi sèk - teras - kanal kontou. – On pourrait de même choisir la musique, le sport, la géographie, etc.</p> <p>1.1.3. Le maître établira avec les élèves une liste des domaines qui les intéressent. Les élèves se répartiront en groupe et mèneront une enquête auprès des personnes travaillant dans le domaine qu'ils auront choisi. Ceci devra les aider à trouver une dizaine de mots se rapportant au domaine en question. Les élèves présenteront le résultat de leur enquête à la classe.</p> <p>Remarques : 1) La richesse des thèmes à trouver sera facilitée si le choix se rapporte à des champs spécifiques plutôt qu'à un domaine large. Ex.: a) Domaine : Agriculture Champs : Elevage Protection de sols Culture b) Domaine : Artisanat Champs : Vannerie Tissage Broderie Sculpture</p> | <p>Le maître devra vérifier que les élèves utilisent correctement à l'oral ou à l'écrit les termes techniques dans des situations appropriées.</p> |
|--|--|---|--|

Utilisation dans la correspondance, la narration de faits vécus, de certaines expressions à connotation culturelle

2. Champs sémantiques et champs thématiques.
– Substitutions de mots ou d'expressions

- synonymes
- homonymes
- antonymes

Maîtrise totale de la langue créole au niveau de faits linguistiques culturels.

2.1. Réaliser des substitutions de mots ou d'expressions à partir d'une situation donnée et dans un texte donné.

- 2) Pour rendre l'activité plus attrayante les élèves pourraient illustrer les mots qu'ils présentent (photos, images, exemplaires d'objets).
- 3) Les élèves pourraient organiser les résultats des différentes enquêtes sous forme d'un dossier de classe.

1.1.4.

Présentation par l'élève des résultats d'une petite enquête menée sur un ou deux mois sur la connotation positive ou négative de certains mots ou expressions créoles recueillis dans son environnement.

N.B. : Ce travail peut être présenté en groupe.

Ex.: Yon manman kay
Ou Katedral fanm.

2.1.1.

Le maître présentera, au tableau, une liste de phrases sur deux colonnes.

Dans la 1^{re} colonne il inscrira les phrases initiales et dans la 2^{me} les phrases modifiées.

Les élèves devront comparer les phrases des deux colonnes et retrouver les membres de phrases qui ne sont pas identiques.

Le maître fera remarquer que ces modifications ne changent en rien le sens du message.

| | |
|--|---|
| Ex. : – Pòl pa vle wè Jak. | Pòl rayi Jak. |
| – Peryòd mango fèk pase. | Sezon mango fèk pase. |
| – Bourik la ap trimen anba yon gwo chay. | Bourik la ap redi di anba yon gwo chay. |

2.1.2.

A partir d'une liste de mots et d'expressions donnés, les élèves devront opérer des substitutions dans un texte ayant des mots et des expressions soulignés.

2.1.3.

Les élèves devront changer le sens des messages contenus dans une liste de phrases données en remplaçant les mots et expressions soulignés par d'autres mots et expressions ayant un sens contraire.

Ex. : Madan Danyèl se yon natif - natal,
Madan Danyèl se yon moun vini.

- Timoun nan kay sa yo se yon ekip bwa-piwo.
- Timoun nan kay sa yo se yon ekip kout-foule.

2.1.4.

A partir de phrases données en classe, les élèves devront trouver le mot ou l'expression pouvant être substitué au mot ou à l'expression qui leur sera indiqué par le maître.

Réutilisation dans une phrase à trous des mots et expressions recueillis dans l'enquête.

Contrôler que l'élève arrive à opérer des substitutions de mots et d'expressions.

| | | | |
|---|--|--|---|
| | | <p>N.B. : Cette activité peut être réalisée dans le cas des antonymes comme dans celui des synonymes.</p> <p>Ex.: Bòs la travay <u>kou yon ti bourik</u>. Les élèves devront trouver des formules du genre : nèt ale, anpil, san rete, san pran souf, etc.</p> <p>2.1.5. Le maître donnera aux élèves trois ou quatre mots ayant plusieurs sens. Les élèves devront donner les différentes significations de ces mots à partir de phrases dans lesquelles il les auront employés. Exemples de mots : ba - mèt - pou - mal - peze. – Ti gason an pa menm ranje <u>ba</u> a sou bourik la. – Machann lan <u>ba</u> li yon mango. – Ou mete bwat la twò <u>ba</u>.</p> <p>Remarque: Cette activité peut se faire en groupe dans la classe ou individuellement à la maison.</p> <p>2.2.1. A partir de phrases lues ou écoutées, les élèves devront relever les mots inconnus. Ils essaieront selon le contexte d'en trouver la signification. Ex. : Jo prépare epis la nan yon <u>mòtye</u> ki sal (pilon). Sesil twò piti, li pa ka vannen gwochè laye pitimi sa a.</p> <p>2.2.2. Les élèves écouteront à plusieurs reprises des textes poétiques et feront une liste des mots et expressions qui leur paraissent étrangers. A partir de cette liste ils mèneront une enquête dans leur école, leur quartier ou auprès de travailleurs venus d'autres zones pour trouver la signification de ces mots ou expressions.</p> <p>Exemples de mots et d'expressions à trouver : Fè chita w / Tann toujou / Afè w regle liyen / file / sesin / taso laye / bichèt mamit / kannistèr</p> <p>2.2.3. A partir de phrases ou de textes lus ou écoutés, les élèves identifieront certaines structures grammaticales propres à certaines régions. Exp: M <u>ap</u> pale nèt (Ouest, Nord). M <u>pe</u> pale nèt (Sud). Mari se pitit <u>mwèn</u> (Sud, Ouest). Mari se pitit <u>an mwèn</u> (Nord).</p> | <p>L'élève identifiera à quelle région appartiennent tels mots ou expressions utiles.</p> |
| <p>2.2. Identifier certains mots, expressions et structures grammaticales propres à certaines régions données.</p> | | | |

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>3. Formation des mots</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composition | <p>2.3. Acquérir des mots et expressions se rapportant à des thèmes ou réalités propres à certaines régions.</p> <p>3.1 Identifier des mots se composant de deux ou plusieurs mots.</p> | <p>2.3.1. Les élèves mèneront une enquête sur des thèmes précis faisant référence à des réalités propres à certaines régions. Ils utiliseront ces mots ou expressions dans des phrases ou dans un texte.</p> <p>Ex.: Manje : Tonm-tonm, dyak, doukounou, donbwèy.</p> <p>2.3.2. Les élèves produiront des phrases et les transformeront selon le cas en langage créole du Sud, du Nord ou de l'Ouest.</p> <p>3.1.1. Présenter un texte à la classe et demander aux élèves de souligner les mots composés de deux ou plusieurs mots <u>qui s'y trouvent</u>.</p> <p>3.1.2. Demander aux <u>élèves répartis en</u> groupes de trouver une liste de six à huit mots composés de deux ou plusieurs mots trouvés dans un texte lu ou retenus dans la langue parlée et de les classer suivant leur combinaison:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) deux éléments identiques. Exp: tap-tap, ès-ès 2) deux éléments différents sur le plan de la prononciation seulement par une syllabe ou un son et qui marchent toujours ensemble. Ex. : hing-hang. 3) deux éléments différents qui, combinés ensemble, prennent un sens nouveau tout en gardant chacun son sens. Ex. : kouto-famasi. 4) deux éléments différents qui forment un seul mot parce qu'il renvoie à une seule unité de sens. Ex. : sòyèt, jòjnò, maswife, fèblan. <p>Remarque : Les éléments formant un mot composé peuvent se retrouver ensemble dans une phrase et s'écrire séparément. Dans ce cas, on fait référence au sens propre de chaque élément. L'écriture de ces mots (séparés ou fusionnés) sera déterminée par le contexte.</p> <p>Ex. : <u>Li pa te kwè</u> ou ta fè sa. Nèg sa a se yon <u>patekwè</u>.</p> | <p>Utilisation de mots, expressions et structures grammaticales propres à certaines régions dans des phrases.</p> <p>L'élève trouvera des exemples pour chaque catégorie de mots composés.</p> |
|---|---|--|--|

| | | | |
|--------------------------|---|---|---|
| <p>Dérivation</p> | <p>3.2. Former des mots à partir d'un mot donné.</p> | <p>3.2.1. Le maître présentera une liste de mots aux élèves qui, par groupe de quatre, en choisiront deux. A partir de ces mots, ils formeront des mots nouveaux de la même famille. Les élèves devront, dans une activité de mise en commun, donner la liste des mots formés ainsi que leur signification. Ceci les amènera à découvrir que les mots de la même famille se rapportent à un même thème et se composent à partir d'un même radical. Ex. : penti : pentire, repentire jant : jante, dejante, rejante mach : mache, demach.</p> <p>3.2.2. A partir d'un texte lu, les élèves devront chacun choisir un mot, en trouver les dérivés et les employer dans des phrases. Ex. : Mache, machann, machandiz - Demen m pral nan <u>mache</u>. - <u>Machann</u> sirèt la ap chante. - Jodi a, sonje pote bèl <u>machandiz</u> .</p> | <p>Demander à l'élève de former des mots à partir d'un mot donné.</p> |
|--------------------------|---|---|---|

THÈME N° IV
Production écrite

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME :

A la fin de la 8^e année, l'élève doit être capable de :

- a) produire différents types de textes écrits adaptés à la situation de communication :
- textes de correspondance
 - textes créatifs
 - textes basés sur une lecture ou une écoute
 - textes de recherches.

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p>C- PRODUCTION ECRITE</p> <p>1- Production dirigée</p> <p>- Initiation à l'analyse littéraire</p> | <p>1.1. Répondre à l'écrit à des questions sur les principales caractéristiques d'un texte littéraire.</p> <p>1.2. Répondre à l'écrit à des questions sur les procédés stylistiques utilisés dans un poème.</p> | <p>Remarque : Les activités de production écrite présentent au maître l'opportunité d'évaluer ou d'aider à réaliser les objectifs en grammaire, vocabulaire et orthographe.</p> <p>1.1.1. Le maître fera un bref exposé sur le texte littéraire, ce qui le rend différent des autres textes : - sa fonction ; - son traitement du langage. Le maître présentera plusieurs types de textes aux élèves qui doivent identifier les textes littéraires.</p> <p>1.1.2. Les élèves doivent examiner des textes littéraires différents et les classer selon les genres : théâtre - roman - poésie A partir de cette classification que feront sans doute automatiquement les élèves, le maître les amènera à dégager les différences entre les textes à partir de certains critères : • style du discours (direct ou indirect) ; • présentation du texte ; • absence d'intrigue. Cette activité dépasse le cadre d'une seule leçon et s'appuie sur les acquis d'autres objectifs en lecture et en production écrite.</p> <p>1.1.3. Le maître présentera à la classe un texte littéraire (poésie, extrait d'un roman ou d'une pièce de théâtre) et demandera aux élèves de répondre par écrit à des questions sur les principales caractéristiques du texte.</p> <p>1.2.1. Partir d'un texte connu des élèves ou facile à mémoriser pour arriver à dégager le sens de certains termes tels que : rime, strophe, vers, pour faciliter la communication.</p> | <p>Les élèves répondront à des questions :</p> <p>1) pour identifier un type de texte ; 2) reconnaître les caractéristiques d'un texte, etc.</p> <p>Sur une liste donnée, les élèves cocheront les procédés stylistiques utilisés dans un poème.</p> |
|--|---|---|---|

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <p>1.3. Répondre à l'écrit à des questions sur les techniques utilisées dans un récit.</p> | <p>1.2.2. La lecture approfondie de textes connus ou aimés des élèves permettra l'identification de certains procédés stylistiques tels que : métaphore, comparaison, personnification. Ex. : « Choukoun se yon marabou Je li klere <u>kou chandèl</u> » (comparaison).</p> <p>1.2.3. Demander aux élèves de relever dans des poèmes connus des exemples de métaphore, de comparaison ou de personnification : Ex. : « Lanmou se flann » (métaphore).</p> <p>1.2.4. Les élèves devront répondre à certaines questions sur les procédés stylistiques utilisés dans un texte donné pour, soit les identifier en justifiant leur choix, soit les comparer l'un à l'autre.</p> <p>Remarque : 1) Etant donné la multitude de poèmes écrits en créole et l'absence presque totale d'études critiques de ces textes, le maître se montrera particulièrement attentif au choix des textes. Il pourra se référer à la bibliographie annexée au programme. 2) Il s'efforcera également de présenter des poèmes variés comme modèles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • structures régulières et irrégulières ; • rimés et à vers blancs. <p>Remarque : La réalisation de cet objectif est particulièrement liée à l'objectif 1.2. en lecture et à l'objectif 2.2. en production écrite.</p> <p>1.3.1. Le maître présentera un extrait ou un récit assez court (1 ou 2 pages) et, à l'aide de questions, amènera les élèves à dégager :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les personnages et leurs rapports entre eux ; • le déroulement de l'action ; • la présentation des mots-clefs et des mots-liens ; • l'utilisation des dialogues. <p>1.3.2. Les élèves feront plusieurs exercices de substitution et de complètement à partir de textes donnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • changer les mots-liens en restant logique ; • compléter certaines phrases en restant dans la logique du texte (mots-liens, mots-clefs, etc.) ; | <p>Les élèves devront identifier (en les soulignant, par exemple) certaines des techniques utilisées dans un récit à partir d'une liste donnée.</p> |
|--|---|--|---|

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>– Travaux sur Textes écoutés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de notes • Résumé | <p>1.4. Retransmettre par écrit l'essentiel d'un texte écouté.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • rédiger deux ou trois phrases pour terminer le récit ; • changer un récit de la 1^{re} personne à la 3^e personne, etc. <p>1.3.3. Les élèves devront répondre à des questions sur les techniques utilisées dans un récit déjà lu en classe. Les questions porteront sur les points soulevés dans les autres activités et porteront l'élève à réfléchir sur les techniques et leur effet :</p> <p>Ex. : 1) Poukisa otè a mete yon dyalòg nan mitan istwa a ? Ki efè li fè ?</p> <p>Dans un deuxième temps, la classe discutera sur les questions posées et en soulèvera d'autres si nécessaire.</p> <p>Remarque : Prière de se référer aux activités de lecture 1.3.1., 1.3.2., 2.2.2. à 2.2.6. pour l'élaboration d'un résumé.</p> <p>Le maître fera cependant remarquer les spécificités suivantes du texte écouté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • risque de déformation, substitution ou omission des mots écoutés ; • situations où le locuteur est présent ; • situations où le locuteur est absent. <p>1.4.1. Le maître lira ou fera lire par un élève un texte d'une page ou deux. Avant la lecture, il demandera à la classe de faire attention et de noter les mots-clefs ou les idées essentielles. Le maître procédera au tableau, avec la participation de tous les élèves, à la préparation du résumé pour donner un modèle à la classe. Le texte ne sera lu qu'une fois et on ne pourra le consulter que si le maître le juge nécessaire.</p> <p>1.4.2. Les élèves devront écouter à la radio chez eux une émission choisie par le maître et devront apporter le résumé écrit. Cette activité peut également se réaliser à partir de cassettes enregistrées.</p> <p>1.4.3. Après écoute d'un conte (ou d'une histoire) présenté (e) par un ancien, un parent ou un camarade les élèves en feront le résumé.</p> | <p>Les élèves devront faire le résumé d'un texte lu par le maître (1/3 ou 1/4 du texte original).</p> |
|--|---|--|---|

Production basée sur un support visuel ou auditif

- rédaction
- description

Commentaires sur œuvres d'art, morceaux de musique, slogans publicitaires.

1.5.

Produire des textes pour raconter une visite ou décrire un lieu ou une activité.

1.6.

Présenter des commentaires sur des œuvres d'art, morceaux de musique, et autres

1.5.1.

Le maître profitera des sorties, conférences ou des visites pour réaliser cet objectif.

- Au préalable, il suscitera une discussion sur la nécessité de prendre des notes lors d'une activité de ce genre. Les notes peuvent servir à la rédaction d'un compte rendu, d'un commentaire, d'un article pour le journal de la classe, etc.

- Avant l'activité prévue, la classe dressera avec le maître une liste de rubriques qui serviront de points de repères pour la prise de notes :

Ex. : Dans le cadre de la visite d'une exposition d'articles d'artisanat :

- lieu
- durée
- types d'objets
- matériels utilisés
- présentation physique : cadre
- accueil réservé aux visiteurs
- disponibilité des articles exposés
- quelques questions intéressantes à poser aux artisans...
- etc.

- Autres points importants à signaler :

Au cours de la visite, le maître veillera à attirer l'attention de sa classe sur certains aspects importants.

- Après la visite, le maître fera lire les différentes notes prises sous les diverses rubriques pour déterminer si tous les points suggérés ou d'autres importants à signaler ont été relevés.

- A partir des points relevés, le maître fera au tableau avec la participation des élèves le plan du texte à écrire pour raconter. Chaque élève écrira à la maison un texte qui s'inspirera ou pas du plan proposé.

1.5.2.

Les élèves devront décrire une activité donnée selon certains critères établis à l'avance avec le professeur.

1.5.3.

Les élèves raconteront à l'écrit une journée passée dans un cadre présentant un intérêt quelconque (site agréable, historique, etc.).

1.6.1.

Le maître présentera à la classe des modèles de textes écrits sur des chansons, les séries télévisées, films et autres en mettant en relief les grandes idées des textes.

Les élèves présenteront des commentaires d'une page ou deux sur une œuvre d'art.

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p>2. Production libre – Correspondance diverse</p> | <p>œuvres artistiques, visuelles ou auditives</p> <p>2.1. Produire divers types de correspondance.</p> | <p>Le maître insistera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la nécessité d’une écriture claire et cohérente (emploi judicieux des mots-liens et connecteurs) ; • la différence avec les textes expressifs et narratifs ; • la nécessité de s’en tenir à l’objet ou au lieu sur lequel on présente des commentaires. • la nécessité d’appuyer son point de vue sur des arguments précis. <p>1.6.2. Le maître choisira une série télévisée (ou radiophonique) ou un film et demandera aux élèves de le suivre attentivement à la télévision en se référant à certains critères établis préalablement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déroulement de l’action ; • les personnages ; • le décor ; • le langage ; • l’intrigue, etc. ; • les procédés [cinématographiques (playback, gros plan, ralenti, etc.) ... radiophoniques [dialogues, bruitages, musique de fond, rôle du récitant...] <p>À partir de ces rubriques, les élèves prendront des notes et écriront des commentaires sur le film des objets ou leur reproduction.</p> <p>1.6.3. Lors de la visite d’un musée, le maître demandera aux élèves d’examiner particulièrement une peinture, une sculpture quelconque en vue de la rédaction de commentaires. Le maître pourrait aussi apporter des objets ou leur reproduction.</p> <p>Les élèves n’auront pas tous la même œuvre à examiner. Ainsi, les commentaires écrits seront recueillis par le maître sous forme de livret de référence pour toute la classe ou l’école.</p> <p>L’organisation d’un club de correspondance inter-ou intrascolaire dynamiserait la réalisation de cet objectif.</p> <p>2.1.1. Le maître montrera au cours d’un bref exposé l’intérêt de correspondre par écrit malgré l’existence d’autres moyens plus directs et plus rapides :</p> <ul style="list-style-type: none"> • elle permet de garder une trace ; • elle est plus formelle ; • elle permet d’exprimer des sentiments plus complexes ou plus intimes. | <p>Les élèves écriront une lettre administrative ou familière d’une page ou plus.</p> |
|--|---|---|---|

Différents types de textes

- Narration de faits imaginés.
- Expression de sentiments.

2.2.

Produire des textes pour raconter un fait imaginé ou exprimer une émotion éprouvée.

2.1.2.

Le maître énumère deux situations de communication par écrit, l'une formelle, et l'une familiale. Ensuite il donne aux élèves une liste de tournures et leur demande de choisir celles qui conviendraient à l'une ou l'autre situation.

2.1.3.

Le maître fait écrire une lettre à un(e) ami(e) pour l'inviter à une fête, ou un événement social.

2.1.4.

Suivant un modèle présenté par le maître, les élèves écrivent une lettre pour demander :

- un emploi en énumérant leurs qualifications et leur intérêt ;
- des informations sur un sujet donné ;
- des renseignements précis pour un voyage en avion par exemple ou pour l'obtention d'un visa ;
- les critères requis pour l'admission à une institution.

2.2.1.

A partir d'exemples, le maître amènera les élèves à identifier dans un texte les repères spatio-temporels et à les utiliser dans leurs récits pour situer, dater, localiser un fait.

Ex. : Lè sa a - alèkile - nan mitan - pandanstan - arebò - bòkote... apresa.

a- De même que dans l'activité 2.2.1., le maître aidera les élèves à identifier et utiliser eux-mêmes les liens logiques entre les idées ou moments d'un récit.

Ex. : Se konsa - poutan - men - kifè...

b- En suivant la démarche de l'activité précédente, le maître apprendra aux élèves à utiliser les dialogues au sein du récit, comment et quand les inclure.

c- Les élèves devront faire plusieurs exercices de complètement pour trouver le temps des verbes adéquat à un récit donné.

Ex. : Maten sa a, Kalito ——— (vèb leve)
bonè pou li ——— (vèb jwenn zanmi li yo)
bò kote plas la.

d- Les élèves feront de nombreux exercices de substitution pour trouver des synonymes, des contraires selon le cas afin d'enrichir et de fortifier leur vocabulaire.

Les élèves produiront un récit d'une page ou deux sur un sujet de leur choix.

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>• Poème</p> | | <p>e- A partir de phrases ou de textes, les élèves feront des exercices de substitution pour remplacer les noms des personnages par les pronoms adéquats.</p> <p>f- Le maître demandera aux élèves de choisir eux-mêmes un sujet pour leur récit qui peut être entièrement imaginé, basé sur un fait vécu ou entendu.</p> <p>L'essentiel c'est que les élèves ne se sentent pas prisonniers de sujets ou de thèmes préétablis. En aucun cas, le maître ne brimera la créativité, parfois étonnante des élèves.</p> <p>Après la rédaction d'un premier récit, le maître jugera quelles étapes (a, b, c, d, e, ou f) ont présenté des difficultés pour les élèves et en reprendra certaines si nécessaire.</p> <p>2.2.2. Le maître veillera à présenter plusieurs modèles de poèmes à la classe et les comparera avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des textes fonctionnels d'une part ; - d'autres textes littéraires d'autre part. <p>2.2.3. A partir des textes qui ont servi à la réalisation de l'objectif 1.1., les élèves feront des exercices de substitution, d'élaboration de textes suivant la structure et la démarche d'un modèle donné.</p> <p>2.2.4. Le maître organisera un concours de poèmes dans la classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du jury seront sélectionnés parmi les élèves. • Les poèmes primés pourront être lus par leurs auteurs au cours d'une cérémonie. • Tous les poèmes présentés au concours seront réunis dans un album souvenir qui pourra être illustré. | <p>Les élèves écriront un poème d'une longueur de dix lignes au moins.</p> |
| <p>3. Production fonctionnelle</p> <p>- Formulation de consignes d'explications complexes.</p> | <p>3.1. Produire des textes pour fournir des explications ou des consignes complexes en vue de la réalisation d'une activité.</p> | <p>3.1.1. Les élèves devront chacun écrire des explications pour décrire le chemin à faire de leur maison à l'école, l'église, le marché ou autre site familial.</p> <p>3.1.2. Après la réalisation d'un projet conçu dans le cadre des classes de sciences sociales, sciences expérimentales, activités sportives ou manuelles, les élèves écriront des explications claires et concises pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fabrication d'un objet ; - la réalisation d'une enquête ; | <p>L'élève devra formuler par écrit des explications pour réaliser une activité donnée.</p> |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - la culture d'une plante ; - la résolution d'un problème ; - les règles d'un jeu, etc. | |
|--|--|---|--|

THÈME N° V
Orthographe

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME :

A la fin de la 8^e année, l'élève sera capable :

- a) d'écrire le créole haïtien sans faute ;
- b) d'utiliser l'Alphabet phonétique international dans ses travaux d'apprentissage.

1. Maîtrise des règles de l'écriture du créole haïtien

1.1.
Ecrire correctement un texte en créole haïtien.

1.1.1.
Le maître demandera aux élèves de produire un texte où ils utiliseront des mots contenant les lettres "y" et "w" ainsi que des mots contenant des consonnes doubles. Il leur fera remarquer qu'ils peuvent également retrouver certaines combinaisons de consonnes avec "y" ou "w" et certaines combinaisons devant "w".

Ex. : 1) baryè, tyas
2) bwote, kwa
3) plwaye, chwe

1.1.2.
A partir d'une dictée de phrases ayant des mots contenant le "ui", les élèves seront amenés à observer l'orthographe correcte de ces mots.
Ex. : uit, kuit, luil, lannuit, dizuit

1.1.3.
Les élèves produiront des textes librement ou sous dictée en faisant attention à bien écrire l'orthographe des mots.

L'élève produira des textes sans faute d'orthographe (quinzaine de lignes).

2. Comparaison de textes en graphies anciennes et en graphie actuelle

2.1.
Transcrire un texte écrit en une graphie ancienne en graphie officielle.

2.1.1.
Ces activités visant à permettre à l'élève de corriger les différentes fautes d'orthographe qu'il peut commettre, pourraient être réalisées également dans le cadre de la production écrite.
A partir d'une liste de phrases contenant des fautes d'orthographe, l'élève fera les corrections nécessaires.

| | |
|--|--|
| <p>Ex. : Phrases données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dèyiè mone ce mone. - Seri pas mache sans cle. - Robe swa pas dit jipon prop. | <p>Phrases corrigées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dèyè mòn se mòn. Seri pa mache san kle. Wòb swa pa di jipon pwòp. |
|--|--|

Demander aux élèves de transcrire un texte d'une graphie ancienne à la graphie officielle.

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>3. Initiation à l'alphabet phonétique international</p> | <p>3.1. Utiliser l'alphabet phonétique international dans des situations d'apprentissage variées.</p> | <p>2.1.2. Le maître présentera aux élèves des textes techniques ou littéraires et leur demandera de les corriger selon l'orthographe officielle. Remarque : Le maître veillera à ce que les élèves travaillent sur des textes écrits dans les diverses graphies anciennes.</p> <p>3.1.1. Chaque élève, aidé du professeur, dressera un tableau représentant les sons en créole ainsi que leur correspondant dans l'alphabet phonétique international.</p> <p>3.1.2. Les élèves seront amenés à transcrire certains mots écrits en alphabet phonétique international en orthographe créole, et si possible à les comparer à l'orthographe française.</p> <p style="text-align: center;"><u>Krim</u> si c'est en créole</p> <p>Ex.: [Krim] devient et <u>crime</u> en français ven en créole</p> <p>[Vê] devient vingt ou vin en français selon le sens.</p> <p>3.1.3. Dans le dictionnaire, les élèves vérifieront la prononciation exacte des mots en utilisant le correspondant donné en Alphabet phonétique international.</p> | <p>L'élève devra écrire des mots en alphabet phonétique international.</p> |
|---|--|---|--|

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p>THÈME N° VI Grammaire</p> | <p>OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME : A la fin de la 8^e année, l'élève sera capable : d'appliquer les règles de fonctionnement du créole d'une façon correcte et adéquate dans diverses situations de communication.</p> | | |
| <p>1. Approfondissement de la phrase – Formes du prédicat.</p> | <p>1.1. Identifier dans une phrase simple et /ou dans une phrase complexe les éléments attestés comme prédicats :</p> <p>1.2. Distinguer les différentes formes de prédicat.</p> | <p>N.B. : Toute leçon de grammaire explicite devra être précédée : – soit d'une séance de production orale d'où sortiront les énoncés qui devront être analysés ; – soit d'une observation d'un « corpus » texte ou groupe de phrases à lire, observer et analyser pour y découvrir la règle.</p> <p>1.1.1. Ecrire des phrases simples et des phrases complexes au TN, demander de souligner ou de dire les éléments attestés comme prédicats.</p> <p>1.1.2. Présenter un paragraphe ou un texte et faire classer sur deux colonnes A et B les formes de prédicats.</p> <p>1.2.1. Présenter des phrases dont les prédicats sont exprimés par : 1) Élément verbal – Dyaz la <u>ap jwe</u> mizik 2) Élément nominal – Jak mekanisyen 3) Élément adjectival – Rad yo <u>sal</u> – Timoun yo <u>malad</u> – Msye patriyòt, takadò, brav 4) Élément <u>adverbial</u> Mari ak Pyè <u>ansanm</u> Elèv yo <u>devò</u> 5) Élément préposé au nom <u>Pòl ak sè li</u> Etidyan yo <u>nan klas la</u></p> <p>1.2.2. Le maître présentera des phrases au TN et fera nommer les formes de prédicats.</p> <p>1.2.3. Il présentera les phrases en désordre et fera reconstituer les phrases avec.</p> | <p>L'élève devra compléter des phrases à trous par le groupe prédicatif convenable.</p> <p>L'élève devra dans quelques phrases souligner le prédicat et, si possible, remplacer ce prédicat par un substitut convenable.</p> <p>A partir d'images l'élève produira des phrases présentant chaque forme de prédicat.</p> |

- La mise en relief des éléments de la phrase

a) Phrase simple
phrase complexe
prédicats simples
prédicats complexes.

1.3.
Analyser correctement des phrases simples et des phrases complexes en leurs constituants fondamentaux.

1.3.1.
A) Analyse de la phrase simple
Faire découper les phrases
1) F : GS + GP
Machann yo/vann diri ak pwa
2) F : GS + GP + GPrép.
Machann yo/ vann diri ak pwa nan mache Kwabosal.

B) Analyse de la phrase complexe
Faire découper les phrases
1) F : GS + GP₁ + GP₂
Fatig/fè Jak/endispoze.
Chofè a/voye men/di pasaje yo/monte.
2) F : GS + prédicat en série
Anpil moun/kouri /desann/vin/achte.
Jwè yo/rete/kanpe/ap gade boul la.

Ecrire des phrases simples et complexes au TN et demander d'en faire une analyse en découpant par grands constituants.

- Mettre les phrases en désordre et demander de les reconstruire.

F → GS + GP
F → GS + GP + G Prép.
F → GS + GP₁ + GP₂
F → GS + GP (en série).

-A partir des textes oraux ou écrits, demander d'identifier des phrases complexes et leurs constituants fondamentaux.

- Les adverbes

1.4.
Identifier les différents types d'adverbes et les employer dans des phrases.

1.4.1.
Donner aux élèves une phrase simple (groupe sujet plus prédicat) et les amener à trouver les deux grands groupes de la phrase.
Ex. : Jan Pyè ap kouri.

1.4.2.
a) Demander aux élèves de préciser l'information qu'ils pourraient tirer de cette phrase. Suggérer de rendre la phrase plus précise en apportant d'autres informations. Ils doivent compléter la phrase en utilisant les questions kouman? kilè? ki kote? Le maître les orientera de façon à avoir une phrase de ce genre.
Maten an, Jan Pyè ap kouri dousman, nan lakou a.
b) Faire identifier les éléments répondant aux questions qui ont été posées. Faire découvrir qu'ils indiquent le lieu, la manière, le temps.

| | | | |
|----------------------------------|---|--|--|
| | | <p>1.4.3. Conseiller de chercher et produire des phrases avec des éléments de la langue qui répondent aux questions kouman, kilè, kikote ? Les élèves feront le classement et trouveront ce qui les différencie. S'appuyer sur les notions de manière, de temps, de lieu.</p> <p>1.4.4. Les élèves chercheront d'autres adverbes : – de quantité : anpil, enpe... – de liaison ou de coordination : answit, enpi... – de négation : pèsonn, pa, jamè... A noter que le maître demandera aux élèves de construire des phrases avec quelques-uns de ces différents types d'adverbe.</p> <p>1.4.5. Les élèves détermineront le rôle de l'adverbe dans la phrase à l'aide des différents exemples déjà trouvés. Le maître leur fera constater qu'un adverbe peut modifier un adverbe (twò lwen), un adjectif (twò gwo), un nom (twòp moun), un verbe (li manje twòp).</p> <p>1.4.6. Le maître portera l'élève à produire des phrases complexes en se servant des adverbes de liaison ou de coordination. Ex. : Li monte machin nan epi li estat li.</p> <p>1.5.1. Le maître demandera aux élèves de former des phrases comportant : a) un groupe sujet ; b) un pilier ; c) deux compléments mais avec un groupe prépositionnel. Ex. : Yo mete kafe a sou tab la. Le maître fera enlever « sou » devant le mot « tab » et s'enquerra de la valeur de la phrase sans « sou » pour montrer l'importance de la préposition dans cette phrase. Les élèves essayeront de déplacer les groupes « kaye a » et « sou tab la » pour voir lequel des deux est mobile et ce qui le rend mobile.</p> <p>1.5.2. Suggérer la formation de phrases avec des adverbes accompagnés de nom, ou uniquement avec l'adverbe et souligner la mobilité de ce groupe dans la phrase.</p> | <p>Faire produire des phrases coordonnées avec les adverbes.</p> <p>Présenter aux élèves certaines phrases et les élèves doivent y introduire des adverbes qui modifieront certains éléments.</p> <p>Faire produire des phrases avec des groupes mobiles qui peuvent occuper trois positions dans la phrase (en tête de phrases entre le groupe sujet et le prédicat, après le groupe qui est rattaché directement aux prédicats).</p> |
| <p>C) Groupes mobiles</p> | <p>1.5. Comparer des phrases correctes avec les différentes formes de groupe autonome.</p> | | |

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>D) Interjections OO ! Zafè ! Enhen ! Ala ka ! Ala traka !</p> | <p>1.6. Analyser les interjections utilisées couramment en réponse à des idées émises ou à des situations spécifiques.</p> | <p>Ex. : a) Li te lakay, yè. b) Li pral travay demen maten.</p> <p>Faire former d'autres phrases.</p> <p>1.5.3. Le maître proposera aux élèves des groupes de mots comme "ane pwochen, ane pase, jou k ap vini yo... pour qu'ils puissent former des phrases. Après ils verront avec le maître la constitution de ces différents groupes mobiles.</p> <p>1.6.1. Le maître questionnera les élèves sur les cris à pousser quand on apprend une nouvelle surprenante "OO"! Faire trouver une phrase à laquelle une personne peut répondre par "oo". Les élèves doivent trouver des expressions comme O O ! et préciser les situations où l'on est obligé de répondre par ces expressions.</p> <p>1.6.2. Les élèves produiront des phrases où ils utiliseront des expressions comme "podyab, Hehey, han ! enhen ! an an... comme réponse. Ils verront avec l'aide du maître que ces expressions constituent des phrases exclamatives et qu'on les désigne sous le nom d'interjection. Ils en profiteront pour faire une recherche et un classement selon qu'elles expriment l'admiration, la douleur, la surprise, le dépit.</p> | <p>Faire produire des phrases avec des interjections suivant un sentiment indigné (joie, peur, etc.).</p> |
| <p>E) Déterminants – Déterminants possessifs</p> | <p>1.7. Utiliser les déterminants suivant le type de précision ou de généralité qu'ils apportent au nom.</p> | <p>1.7.1. Le maître présentera aux élèves des phrases avec différents types de déterminants. Les élèves repéreront les différents groupes nominaux, qu'ils soient dans le groupe sujet, dans le groupe prédicat, dans les groupes mobiles, et donneront des précisions sur leur valeur. Ensuite, ils produiront des phrases suivant les modèles présentés.</p> <p>1.7.2. Les élèves construiront des phrases avec le déterminant possessif : sans déterminant article (liv mwen dechire), avec le déterminant article (liv mwen an chire). Le maître n'oubliera pas "yo" qui apparaît à tous les niveaux du déterminant possessif quand il s'agit de plusieurs éléments : mwen an, ou yo, li yo, nou yo, excepté le pluriel du déterminant possessif simple qui est suivi de "a", dans ce cas il devient "liv yo a".</p> | <p>Faire produire des phrases avec absence de déterminants :</p> <p>a) dans le groupe sujet; b) dans le groupe nominal placé après le pilier ; c) dans le groupe sujet et dans le groupe placé après le prédicat.</p> |

| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>- Déterminants indéfinis</p> <p>Chak, tout, plizyè, nenpòt, anpil, divès, pèsòn, okenn.</p> | <p>1.8.</p> <p>Dégager les informations apportées par les déterminants indéfinis.</p> | <p>1.7.3.</p> <p>Les élèves observeront des énoncés qu'ils ont produits avec différents types de déterminants. Après, pour chaque énoncé produit, ils écriront un autre mais cette fois sans déterminant. Ils auront à les comparer. Le maître leur fera découvrir le changement de valeur que l'absence de déterminant confère à un groupe nominal ou à l'énoncé tout entier.</p> <p>Ex. : 1) Chen an manje zo a. 2) Chen manje zo.</p> <p>1.8.1.</p> <p>Faire utiliser les déterminants indéfinis dans des phrases en expliquant les informations apportées par chacun d'eux et le grouper quand c'est possible.</p> <p>Ils pourraient d'abord enlever le déterminant du groupe sujet en laissant celui du groupe prédicat, ensuite lui enlever celui du groupe prédicat tout en laissant celui du groupe sujet.</p> <p>1) Chen an manje zo a. 2) Chen manje zo a.</p> <p>1) Chen an manje zo a. 2) Chen manje zo a.</p> <p>Les exercices renforceront la compréhension des élèves sur la valeur des différents déterminants.</p> | <p>Sélectionner quelques déterminants indéfinis et demander aux élèves de les introduire dans des phrases.</p> |
| <p>F- Pronoms</p> <p>Pronoms personnels mwen, ou li, nou, yo.</p> | <p>1.9.</p> <p>Utiliser les différentes sortes de pronom selon leur fonction dans un énoncé.</p> | <p>1.9.1.</p> <p>a) Les élèves choisiront six piliers et formeront six phrases (sujet + prédicat) en utilisant tous les six pronoms personnels au groupe sujet. On se servira des élèves de la classe pour représenter les personnages qui parlent ou dont on parle, en vue de dramatiser les situations évoquées dans les énoncés, afin de faciliter la compréhension à cause des deux "nou" et aussi du "yo" qui changent constamment de fonction.</p> <p>Ex. : kenbe, konnen, manje, montre, pote, kanpe li kenbe, mwen konnen, yo manje, nou kanpe, yo pote, montre.</p> <p>b) Faire utiliser ces mêmes piliers en demandant aux élèves de former des phrases avec un pronom du groupe sujet et un autre, directement, placé après le pilier.</p> <p>Ex. : Mwen ba ou. Li konne yo. Nou pousuiv li.</p> <p>Les élèves établiront la différence en cherchant les fonctions de ces pronoms qui figurent avant et</p> | <p>Demander aux élèves de produire des phrases avec deux pronoms après le prédicat.</p> |

Pronoms démonstratifs

Sa, Sa a, Sa yo

Pronoms Possessifs

Pa mwen, pa ou, pa li, pa nou, pa yo.

Pa mwen an, pa ou a, pa li a, pa nou an, pa yo a.

après le pilier. Il pourrait les faire remplacer sur des groupes nominaux pour permettre aux élèves de mieux saisir la nuance de sens qui existe entre les différents groupes.

1.9.2.

Faire une recherche pour trouver les piliers qui peuvent accepter deux pronoms compléments après eux.

ba yo, li, ba li, li.

1.9.3

Les élèves produiront des phrases avec le déterminant démonstratif et préciseront sa place et aussi la nature de l'élément qui le précède.

1.9.4.

Le maître demandera aux élèves de trouver quelques piliers et d'employer ces formes : Sa, Sa a, Sa yo dans des phrases, juste avant ou après le pilier.

Ex.: Sa di anpil.

Sa a pral tonbe.

Sa yo mi.

Li p ap achte sa yo.

Li renmen sa a.

Les élèves chercheront la fonction de : Sa, Sa a, Sa yo dans les phrases produites.

1.9.5.

Faire produire une phrase contenant "ki" et "sa" et faire découvrir qu'avec "ki" l'élément "sa" fonctionne comme un interrogatif.

Ex. : Ki sa ou vle ?

Faire enlever "ki" et faire remarquer que "sa" fonctionne parfois sans l'élément "ki" comme interrogatif.

1.9.6.

a) Les élèves écriront au tableau tous les déterminants possessifs en une colonne.

Sans déterminant article Avec déterminant article

| | |
|------|---------|
| mwen | mwen an |
| ou | ou a |
| li | li a |
| nou | nou an |
| nou | nou an |
| yo | yo a |

Faire produire des phrases avec Sa, Sa a, Sa yo, placé avant ou après le prédicat.

Présenter aux élèves des pronoms possessifs et leur demander de les utiliser dans des phrases.

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>- Pronom Relatif</p> <p>Ki</p> | | <p>b) Le maître demandera aux élèves de les faire précéder de “pa” et ils formeront des groupes qui produiront des phrases avec ces éléments comme groupe sujet.</p> <p>Ex. : Pa mwen pi bèl, pa mwen an vole. Guider les élèves pour qu’ils puissent comprendre le fonctionnement de ces éléments.</p> <p>c) Pour permettre aux élèves de mieux saisir le sens des pronoms possessifs, le maître pourrait faire précéder “pa” d’un nom. – Pawòl pa mwen toujou pi bèl. – Fèy pa mwen an vole.</p> <p>1.9.7. Présenter aux élèves des phrases où “ki” est employé devant un nom et d’autres où il est employé devant un pilier. Les élèves observeront les éléments qui se trouvent avant et après “ki”.</p> <p>1.9.8. Le maître fera poser des questions diverses avec “ki” qu’ils écriront au tableau. Ils verront dans ce cas que “ki” détermine un nom et déduiront qu’il correspond alors à un interrogatif.</p> <p>1.9.9. a) Les élèves produiront des phrases avec “ki” mais cette fois devant un pilier. L’élément “ki” sera précédé d’un nom et suivi d’un pilier. L’élève déterminera sa fonction.</p> | <p>Donner aux élèves des groupes prédictifs et leur demander de les compléter par des pronoms possessifs.</p> <p>Faire produire des phrases avec “ki” employé comme pronom.</p> |
| <p>• Le verbe et l’expression du temps en créole</p> <p>- Types de prédicats.</p> | <p>1.10. Identifier dans les phrases les deux types de prédicats exprimant état/activité.</p> | <p>1.10.1. Présenter aux élèves des phrases exprimant :</p> <p>a) <u>Une action</u> : Chat la ap <u>mon</u>te pyebwa. Chen an <u>manje</u> yon zo. Elèv yo ap <u>etidye</u> istwa.</p> <p>b) <u>Un état</u> : Tifi a <u>bèl</u>. Chalo <u>malad</u>. Rad mwen <u>sal</u>.</p> <p>1.10.2. Ecrire au TN diverses phrases et faire distinguer les types.</p> <p>1.10.3. Faire trouver les types dans un texte écrit.</p> | <p>- A partir de phrases orales ou écrites demander d’identifier les différents types de prédicats.</p> |

– Marques du présent
 • général
 • actuel
 • duratif
 liées aux types de prédicats.

Les marques du passé

1.11.
 Produire des phrases ayant les différents types de prédicats.

1.12.
 Identifier les marques du temps présent et de l'aspect dans un énoncé.

1.13.
 Identifier les marques du temps passé dans un énoncé.

1.11.1.
 Créer des situations de production : jeux, simulation, images pour les différents types de prédicats. TN se lit tableau noir.

1.12.1
 Ecrire des phrases au TN et faire observer l'expression du temps et de l'aspect.

Jak manje diri. (ø + Préd.)
 Pòv la avèg. (ø + Préd.)
 Jak ap manje diri. (ap + Préd.)
 Mari vin achte sik. (Mod + Préd.)

PS : ø se lit zéro.
 Préd. se lit Prédicat.
 Mod se lit Modalité.

1.12.2
 Faire observer les marques d'aspect et de temps en présentant les tableaux ci-dessous.

| Marques | Prédicats Exprimant | Phrases | Résultats Temps / Aspect |
|---------|---------------------|--------------------|--------------------------|
| ø | action | Pòl jwe foutbòl | Présent général |
| ap | action | Pòl ap jwe foutbòl | Présent actuel |
| ø | état | Pòl malad | Au moment où l'on parle |

1.13.1.
 Phrases écrites au TN faire observer l'expression du passé par rapport aux différents types de prédicats.

Jak manje diri yèswa.
 Kabrit la te manje anpil zèb.
 Jak te mèg anpil.

| Marques | Prédicats Exprimant | Phrases | Résultats Temps / Aspect |
|---------|---------------------|---------------------|--------------------------|
| ø | action | li achte yon bèf | Passé accompli |
| ap | " | li pati okanada | " " |
| te | état | li te malad | " " |
| te | action | li te achte yon bèf | " " |

– Les élèves devront produire des phrases en indiquant les types de prédicats produits.
 A partir d'images uniques ou séquentielles produire des phrases ou des textes avec différents types de prédicats soulignés.

– Dans des phrases ou textes, faire souligner les marques du présent.

Retrouver dans un texte narratif ou descriptif les marques de temps et d'aspect liées aux types de prédicats.

Souligner dans un texte, paragraphe, phrase, les prédicats exprimant le passé selon les types.

– Marques du futur
ap, pral, a, va

1.14.
Identifier les marques
du futur dans un ou
des énoncé(s).

1.14.1.
– Raconter une histoire dont le déroulement se fera
dans le futur. (Le maître crée les situations à par-
tir des expériences des élèves de sa classe. Faire
transcrire l’histoire au TN ou sur cahier et repérer
les différents marqueurs du futur.

Imaginer des actions qui se déroulent dans
le futur.

Josèt **ap** vini soti Nouyòk
Kamyon yo **ap** pati Okap / ap + Préd/activité de
déplacement.

Machann yo **ap** nan manifestasyon an/ap +Préd/
état

Chat la **ap** malad.

Prezidan **pral** delivre yon mesaj.

Msye **pral** danse ak dam lan/pral + Préd/activité

Travayè yo **pral** touche kòb yo.

Ti bebe a **pral** malad.

Mwen **pral** grangou/pral + Préd/état.

1.14.2.

A partir de phrases écrites au TN faire découvrir
d’autres marques.

Ex. : Ti bebe a **a** mache lè li gen sèt mwa.

Josèf va manje lè l’**a** retounen.

Mwen **a** malad si mwen mache nan solèy la.

Faire découvrir aux élèves les valeurs du futur dans
les phrases :

ap + préd → activité (vini/ale/retounen)
 ↘ état

Ex. : Li **ap** vini |
 ale | futur éloigné
 retounen |

Ex. : Li **ap** malad
 chèlbè

ap + préd + locatif : futur éloigné

Ex. : Li **ap** sou do kay la
 nan lakou
 lekòl

Présenter des phrases
au présent à mettre au
futur en soulignant les
marques du futur.

Ecrire un texte au futur
en indiquant les diffé-
rentes marques aspect-
uelles et temporelles.

Transformer un énoncé
au présent en un énoncé
au futur.

Transformer des énon-
cés au passé en énoncés
au futur.

Mettre au futur para-
graphes ou textes écrits
au présent ou au passé.

| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>2. Coordination et subordination.</p> <p>1- Expression de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Condition - Si, a sipoze, selon... - Cause paske, kòm, etan done, puiske... - But pou, dekwa pou... - Concession kwak, menm si, malgré - Conséquence ase... pou se...paske, poutèt | <p>2.1. Manier avec aisance les éléments de la langue qui indiquent la condition, la cause, la conséquence, le but, la concession.</p> | <p>2.1.1. Demander aux élèves de produire différents types de phrases. Ils se chargeront aussi de les transformer.</p> <p>2.1.2. Des phrases sont proposées et pour chacune d'elles les élèves devront trouver d'autres phrases qui, ajoutées à ces phrases de départ, formeront une suite logique. Ensuite les élèves auront pour tâche de les unir avec des éléments qui indiquent la condition, la cause, etc.</p> <p>Ex. : Li ta renmen konnen.... Mekanisyen an pa ka repara motè a.</p> <p>2.1.3. Procéder à l'identification des séquences de phrases dont l'une introduit l'autre. Ce sont les phrases de départ.</p> <p>Le maître fera insister beaucoup plus sur les rapports de hiérarchie qui s'établissent entre les phrases que sur les éléments qui entraînent la liaison.</p> <p>2.1.4. Faire réécrire en une seule phrase des énoncés liés par des éléments marquant la condition, la cause, le but, etc., en réduisant le sens possible en proposition subordonnée.</p> <p>2.1.5. Donner aux élèves des séquences de trois phrases non accompagnées d'éléments exprimant la cause, la concession qu'ils doivent lier à l'aide de cesdits éléments.</p> <p>Ex. : Pent yo pa kòmanse travay la. Yo pa konnen. Koulè yo ap fè ou plezi.</p> | <p>Donner quatre phrases et demander aux enfants de former quatre phrases complexes à partir d'éléments indiquant la condition, la cause, le but, la concession.</p> |
|--|---|---|--|

| | | | |
|--------------------------------------|---|---|---|
| <p>3. Langue en situation</p> | <p>3.1. Transformer facilement une phrase du style direct en style indirect et vice versa.</p> | <p>3.1.1. a) Présenter un dialogue très succinct aux enfants (par exemple un enfant qui vient acheter dans une boutique) et aider à découvrir que les interlocuteurs sont présents. – M vin achte. – Sa ou bezwen ? – On savon benyen m vle. – M pa gen savon benyen.</p> <p>b) Avec l'aide du maître les élèves mettront ce dialogue sous une forme rapportée en conservant les phrases employées par les interlocuteurs. Ils comporteront les deux présentations pour faire ressortir les différences qui existent entre eux et découvriront ce qu'on entend par style direct.</p> <p>Li di : "M vin achte". Yo mande li : "Sa ou bezwen?" Li di : "On savon benyen m vle". Yo reponn li : "M pa gen savon benyen".</p> <p>3.1.2. Le maître utilisera d'autres textes proposés par lui ou par les élèves. Cette fois, ils les mettront à la 3^e personne tout en conservant les mêmes informations que ce changement aura entraînés. Ainsi, ils repéreront les marques qui caractérisent le style indirect.</p> <p>Ex. : A katrè, m kite travay mwen. Mwen ale lakay mwen.</p> <p>a) Style direct Li di : A katrè, m kite travay mwen. Mwen ale lakay mwen".</p> <p>b) Style indirect – Li di a katrè li te kite travay li enpi li te ale lakay li. Oubyen – Li di li te katrè lè li te kite travay li pou li ale lakay.</p> <p>3.1.3. Le maître demandera aux élèves de produire des phrases en employant ou le style direct ou le style indirect.</p> <p>3.1.4. Le maître demandera aux élèves de se procurer des articles de journaux de façon à vérifier le style employé par un journaliste.</p> | <p>Donner un petit texte en style indirect et demander aux élèves de trouver les marques du style indirect.</p> |
|--------------------------------------|---|---|---|

3.1.5.

“Donner aux élèves ces phrases. 1) Rete ak on sèl lide nan tèt li, m’ap minis). Faire établir la différence qui existe entre ces deux phrases dans ce petit texte. On y relèvera certaines marques qui porteront les élèves à conclure, avec l’aide du maître, que c’est le style indirect libre.

Classe : 8^e Année

Discipline : Créole

0 : apprentissage nouveau

+ : apprentissage de consolidation

- : apprentissage intégré à d'autres sujets

5- GRILLE DE PROGRESSION

| THÈMES OU UNITÉS de Contenus | PROGRESSION | | | 1 ^{re} Période | | | 2 ^e Période | | | 3 ^e Période | | |
|---|-------------|----------|----------|-------------------------|---------|------|------------------------|-----|------|------------------------|--|--|
| | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | | | |
| I- COMPREHENSION ET PRODUCTION ORALE | | | | | | | | | | | | |
| A) Compréhension de textes écoutés : identification du type de texte | 0 | + | - | - | - | - | - | - | - | | | |
| • découverte du registre | - | 0 | + | - | - | - | - | - | - | | | |
| • exécution de consignes complexes | - | - | 0 | + | + | - | - | - | - | | | |
| - Prise adéquate de la parole après écoute d'un compte rendu | | | | 0 | + | + | - | - | - | | | |
| B) Production dirigée | - | - | - | - | 0 | + | - | - | - | | | |
| C) Production en situation | 0 | - | - | - | - | - | - | - | - | | | |
| 1. Expression besoins, sentiments | | | | | 0 | - | - | - | - | | | |
| 2. Interprétation de morceaux choisis | - | - | - | 0 | + | - | - | - | - | | | |
| 3. Formulation et explication de consignes | - | - | - | 0 | + | - | - | - | - | | | |
| 4. Production libre | - | - | - | 0 | + | - | - | - | - | | | |
| 3. Production fonctionnelle | - | - | 0 | + | + | + | - | - | - | | | |
| D) Orthographe | | | | | | | | | | | | |
| - Correspondance son / lettre | 0 | + | + | - | - | - | - | - | - | | | |
| - ALPHABET créole | 0 | - | - | - | - | - | - | - | - | | | |
| - Découpage des mots en syllabes | - | - | 0 | + | - | - | | | | | | |
| - Contraction | - | - | - | 0 | + | | | | | | | |
| - Mots composés | - | - | - | - | 0 | - | - | - | - | | | |
| E) Grammaire | | | | | | | | | | | | |
| 1. Approfondissement étude de la phrase | 0 | 0 | + | - | - | - | - | - | - | | | |
| 2. Coordination et subordination | - | - | 0 | - | - | - | - | - | - | | | |
| 3. Concordance des temps | - | - | - | - | - | 0 | - | - | - | | | |

Classe : 8^e Année
 Discipline : Créole

5- GRILLE DE PROGRESSION

0 : apprentissage nouveau
 + : apprentissage de consolidation
 - : apprentissage intégré à d'autres sujets

| THÈMES OU UNITÉS de Contenus | PROGRESSION | | | 1 ^{re} Période | | | 2 ^e Période | | | 3 ^e Période | | |
|--|-------------|----------|----------|-------------------------|---------|------|------------------------|-----|------|------------------------|--|--|
| | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | | | |
| I- LECTURE | | | | | | | | | | | | |
| A) Pratique des divers types de lecture | | | | | | | | | | | | |
| 1. Travaux sur textes lus : | 0 | + | + | + | - | - | - | - | - | | | |
| • commentaires, résumés | | | 0 | + | + | + | - | - | - | | | |
| • lecture collective suivie de discussion | | | 0 | - | - | + | - | - | - | | | |
| 2. Lecture expressive | - | - | 0 | - | - | + | - | - | - | | | |
| 3. Lecture fonctionnelle : interprétation de schémas | - | - | - | 0 | + | - | - | - | - | | | |
| B) Vocabulaire | | | | | | | | | | | | |
| 1. Acquisition de mots | +- | +- | +- | +- | +- | +- | +- | +- | +- | | | |
| 2. Champs sémantiques / thématiques | | | | | | | | | | | | |
| • Substitutions | | 0 | + | + | - | - | - | - | - | | | |
| • Différences régionales | | 0 | + | + | - | - | - | - | - | | | |
| • Connotations culturelles | | 0 | + | + | - | - | - | - | - | | | |
| 3. Formation des mots | 0 | + | + | | | | | | | | | |
| C) Production écrite | | | | | | | | | | | | |
| 1. Production dirigée | | | | | | | | | | | | |
| • Travaux sur textes lus ou écoutés | 0 | + | + | + | + | - | - | - | - | | | |
| • Production basée sur support visuel ou auditif. | - | - | 0 | + | + | - | - | - | - | | | |

6.1 BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRES A L'APPLICATION DU PROGRAMME

A. Ouvrages de référence à l'usage du maître (pour consulter ou pour y sélectionner des extraits capables de servir en salle de classe

- Anthologie de la nouvelle poésie créole
Caraïbe, Océan Indien
Editions Caraïbéennes, Agence de Coopération – 1984.
- Conjonction N^{os} 161 – 162 – Mars-Juin 1984.
Revue franco-haïtienne
N^o spécial Kreyòl
- Dilemme en Haïti : Français en péril ou péril français ?
Yves Déjean
Collection «Aujourd'hui 1975».
- Istwa timoun yo rakonte m *
Comité protestant d'alphabétisation – 1961
- Kont flach sou 250 pwovèb Dayiti
Pauris Jean-Baptiste
Mars 1985 – La Phalange.
- Manuel d'initiation à l'étude du créole
Pradel Pompilus
Impressions Magiques.
- Modèl ak siye redaksyon nan lang Ayisyen
F. de X
Imprimerie La Phalange – 1986.
- Piti piti plen kay
Serge Madhère
KAPAB, Inc. Janvyè 1987.
- Pwoteje tè ou
Chavanne Jean-Baptiste
Imprimerie Henri Deschamps – 1979.
- Technique d'écriture du créole haïtien
Pierre Vernet.
- *Tonton Libin
Carrie Paultre
Boukan – 1978.
- *Zwazo Ayiti yo
Roger Nelson
Boukan – 1979.

B. Ouvrages destinés aux élèves

- Boukèt espwa
Pauris Jean-Baptiste – 1980.
- Flè Dizè
Jean-Claude Martineau (Koralen)
J.C.M. Matlapau – Mai 1982.

* Ces ouvrages sont écrits dans l'ancienne orthographe. L'enseignement peut les utiliser en classes de communication orale ou à titre d'exemples quand il s'agira de comparer l'ancienne et la nouvelle graphie.

ANNEXES

**– PLAN D'ÉTUDES DU 3^e CYCLE FONDAMENTAL (OPTION TECHNIQUE
ET PROFESSIONNELLE)**

– ORGANIGRAMME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL □
Enseignement technique et professionnel
OPTION AGRICOLE

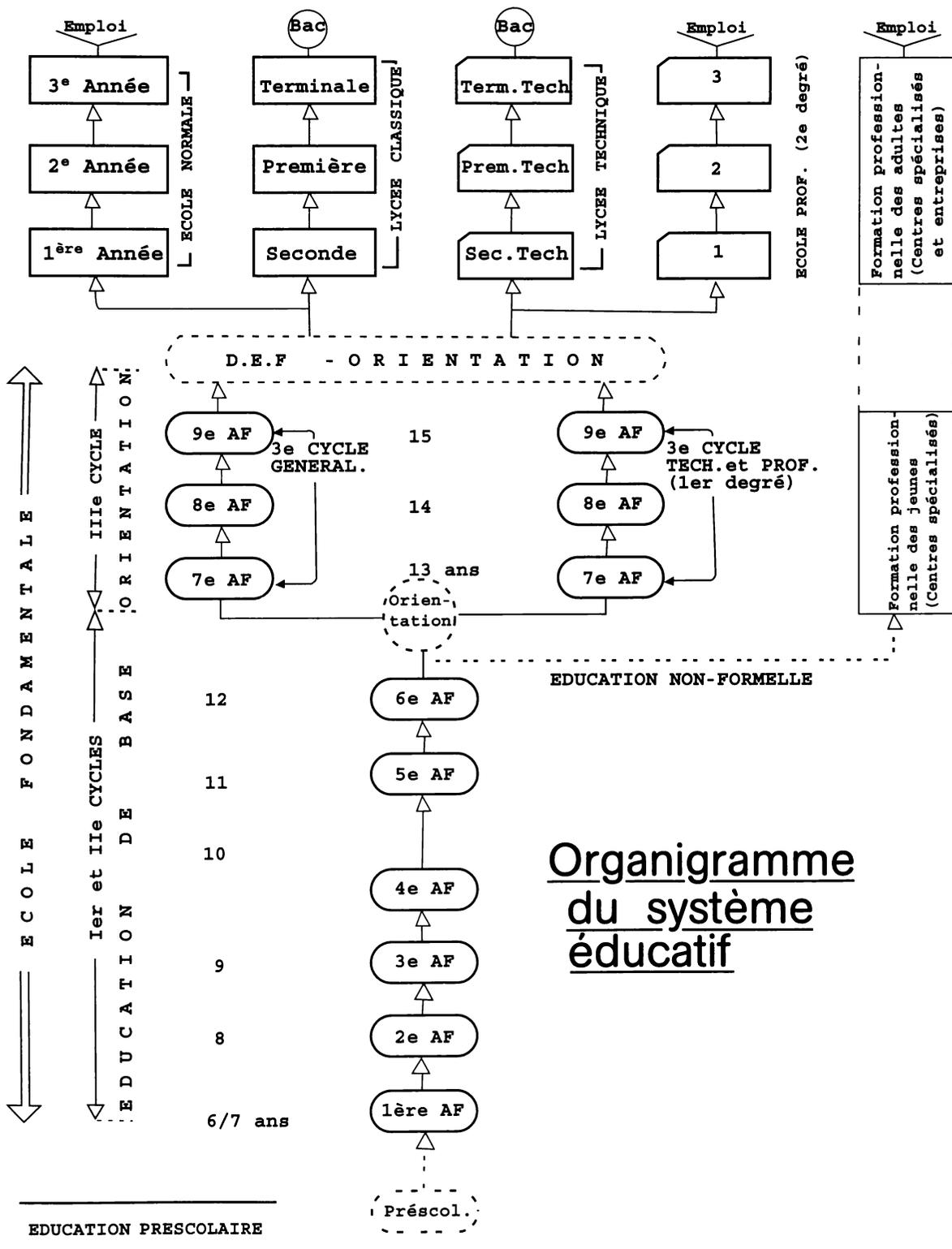
| Disciplines d'études | 7° AF | | 8° AF | | 9° AF | | TOTAL | |
|---|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|
| | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel |
| 1. Créole | 2 | 60 | 2 | 60 | 1 | 30 | 5 | 150 |
| 2. Français | 4 | 120 | 4 | 120 | 3 | 90 | 11 | 330 |
| 3. Langues Étrangères | 2 | 60 | 2 | 60 | 2 | 60 | 6 | 180 |
| 4. Mathématiques | 4 | 120 | 4 | 120 | 4 | 120 | 12 | 360 |
| 5. Sciences Sociales | 2 | 60 | 2 | 60 | 2 | 60 | 6 | 180 |
| 6. Sciences Expérimentales | 3 | 90 | 3 | 90 | 3 | 90 | 9 | 270 |
| 7. Éducation Esthétique et Artistique | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 8. Éducation Physique et Sportive | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 9. Économie et Développement Rural | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 10. Gestion Agricole et Système Coopératif | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 11. Technologie Agricole | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 12. Études des Sols et Techniques Culturelles | 1 | 30 | 1 | 30 | 2 | 60 | 4 | 120 |
| 13. Études des Spécialités Agricoles | 3 | 90 | 2 | 60 | 2 | 60 | 7 | 210 |
| 14. Travaux de Champs et Expérimentation | 1 | 30 | 2 | 60 | 3 | 90 | 6 | 180 |
| | 27 | 810 | 27 | 810 | 27 | 810 | 81 | 2 430 |

PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement technique et professionnel
OPTION INDUSTRIELLE

| Disciplines d'études | 7° AF | | 8° AF | | 9° AF | | TOTAL | |
|---|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|
| | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel |
| 1. Créole | 2 | 60 | 2 | 60 | 1 | 30 | 5 | 150 |
| 2. Français | 4 | 120 | 4 | 120 | 3 | 90 | 11 | 330 |
| 3. Langues Étrangères | 2 | 60 | 2 | 60 | 2 | 60 | 6 | 180 |
| 4. Mathématiques | 4 | 120 | 4 | 120 | 4 | 120 | 12 | 360 |
| 5. Sciences Sociales | 2 | 60 | 2 | 60 | 2 | 60 | 6 | 180 |
| 6. Sciences Expérimentales | 3 | 90 | 3 | 90 | 3 | 90 | 9 | 270 |
| 7. Éducation Esthétique et Artistique | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 8. Éducation Physique et Sportive | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 9. Économie et Développement | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 10. Gestion et Législation du Travail | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 11. Orientation Professionnelle et Emplois | – | – | – | – | 1 | 30 | 1 | 30 |
| 12. Dessin Technique | 2 | 60 | 2 | 60 | 2 | 60 | 6 | 180 |
| 13. Études des Matériaux | 2 | 60 | 1 | 30 | 1 | 30 | 4 | 120 |
| 14. Méthodes de Fabrication | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 15. Travaux d'Ateliers | 1 | 30 | 2 | 60 | 3 | 90 | 6 | 180 |
| | 27 | 810 | 27 | 810 | 27 | 810 | 81 | 2 430 |

PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement technique et professionnel
OPTION COMMERCIALE

| Disciplines d'études | 7° AF | | 8° AF | | 9° AF | | TOTAL | |
|---|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|
| | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel | Heb. | Annuel |
| 1. Créole | 2 | 60 | 2 | 60 | 1 | 30 | 5 | 150 |
| 2. Français | 4 | 120 | 4 | 120 | 3 | 90 | 11 | 330 |
| 3. Langues Étrangères | 2 | 60 | 2 | 60 | 2 | 60 | 6 | 180 |
| 4. Mathématiques | 4 | 120 | 4 | 120 | 4 | 120 | 12 | 360 |
| 5. Sciences Sociales | 2 | 60 | 2 | 60 | 2 | 60 | 6 | 180 |
| 6. Sciences Expérimentales | 3 | 90 | 3 | 90 | 3 | 90 | 9 | 270 |
| 7. Éducation Esthétique et Artistique | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 8. Éducation Physique et Sportive | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 9. Économie et Développement | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 10. Gestion et Législation du Travail | 1 | 30 | 1 | 30 | 1 | 30 | 3 | 90 |
| 11. Orientation Professionnelle et Emplois | – | – | – | – | 1 | 30 | 1 | 30 |
| 12. Technologie de la Spécialité Commerciale | 2 | 60 | 1 | 30 | 1 | 30 | 4 | 120 |
| 13. Études des Spécialités Commerciales | 3 | 90 | 3 | 90 | 3 | 90 | 9 | 270 |
| 14. Travaux Pratiques | 1 | 20 | 2 | 60 | 3 | 90 | 6 | 170 |
| | 27 | 810 | 27 | 810 | 27 | 810 | 81 | 2 430 |



Organigramme du système éducatif

